UICN

Rapport annuel 2013 de l'UICN

table des matières

01
message du **Président**
et de la **Directrice Générale**
p.2 à p.3

02
mesurer les progrès de la **conservation**
p.4 à p.7

03
l'alliance **indispensable**
p.8 à p.13

04
les liens pour la **vie**
p.14 à p.17

05
la nature de notre **travail**
I. valoriser et conserver la nature
II. la gouvernance efficace et équitable de l'utilisation de la nature
III. des solutions basées sur la nature pour relever les défis mondiaux du climat, de l'alimentation et du développement
p.18 à p.29

06
les états financiers d'une **institution verte**
p.30 à p.33

07
nos **partenaires**
p.34 à p.35

message du **Président** et de la **Directrice Générale**

Chers Membres, Conseillers, membres de Commissions, membres du Secrétariat, partenaires et collègues de l'UICN,

En septembre 2012, à la suite du Congrès mondial de la nature, notre Union quittait l'île sud-coréenne de Jeju pleine d'énergie et décidée à mettre en pratique le Programme quadriennal adopté par nos Membres.

Les priorités du Programme 2013-2016 s'articulent autour d'un axe triple : valoriser et conserver la nature ; une gouvernance efficace et équitable de l'utilisation de la nature ; et des solutions basées sur la nature pour relever les défis mondiaux du climat, de l'alimentation et du développement. Il s'agit du Programme le plus ambitieux et le plus stimulant jamais mis en œuvre par l'UICN – par l'envergure des défis à relever, et par les réponses que nos Membres, membres de Commissions et Secrétariat devront trouver.

L'année 2013 a insufflé un nouveau rythme, améliorant les attentes sur la capacité de l'UICN à obtenir des résultats dans une courte période de temps. L'Union a aidé certains pays à utiliser leurs défenses naturelles pour accroître leur résilience face aux catastrophes, elle a montré à de nombreuses entreprises comment valoriser le capital naturel, elle a mobilisé les gouvernements pour inverser le pic actuel du commerce illégal d'espèces sauvages, et elle a créé le premier Indice Environnement et genre au monde. Et ce n'est qu'un début !

La force de l'Union dépend de sa capacité à nouer des relations étroites avec ceux qui partagent un objectif commun. L'année dernière, nous avons rencontré deux fois les membres du Conseil de l'UICN nouvellement élus, et avons travaillé étroitement avec eux. Une initiative menée par le Conseil a permis d'améliorer la visibilité de l'UICN, ainsi que son leadership et son influence au sein et au nom de la communauté de la conservation, en garantissant que nous travaillons tous ensemble. Pour cela, le Secrétariat, mandaté par l'Assemblée des Membres à Jeju, a analysé l'efficacité des Résolutions de l'UICN afin d'améliorer la façon dont notre Union est capable d'influencer les politiques.

L'UICN, en tant que voix mondiale de la nature et de la durabilité, a participé à l'élaboration des Objectifs de développement durable. Lors d'un événement à New York sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, organisé par le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2013, l'UICN a plaidé pour qu'une nature en bonne santé soit un élément davantage reconnu comme condition préalable à la prospérité économique et au bien-être social.

Nous avons continué à garder des liens étroits avec les accords environnementaux multilatéraux et leurs Secrétariats. En 2013, nous avons fêté le 40e anniversaire de la Convention sur le commerce international des espèces menacées de faune et de flore sauvages (CITES), dont la création avait été inspirée par une Résolution de l'UICN. Nous avons accueilli le nouveau Secrétaire général de la Convention Ramsar relative aux zones humides d'importance internationale, que l'UICN héberge depuis sa création, et avons signé le premier accord de coopération avec la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

Un an après Jeju, nous accueillons 60 nouveaux Membres au sein de l'Union – et, pour la première fois, un Membre originaire de Bosnie-Herzégovine. Nous comptons donc aujourd'hui 1 228 Membres au sein de l'UICN.

Nous sommes ravis d'accueillir un nouveau Partenaire-cadre, la République de Corée, qui a signé un accord de quatre ans pour soutenir la mise en œuvre du Programme de l'UICN et plusieurs Résolutions votées lors du Congrès de Jeju. Par

ailleurs, nous avons stabilisé notre situation financière en clôturant le budget 2013 avec un surplus modeste et avons également diversifié nos sources de financement.

En juillet, S.A.S. le Prince Albert II a accueilli chez lui, à Monaco, la réunion annuelle des Patrons de la Nature de l'UICN, un groupe de dix personnalités se distinguant pour leur soutien significatif – financier ou autre – envers l'Union. La réunion était axée sur la conservation des océans – un thème également à l'honneur lors du Congrès international sur les aires marines protégées d'octobre 2013, et qui résonnera aussi lors du Congrès mondial des parcs de l'UICN, événement décennal qui aura lieu à Sydney, Australie, en novembre 2014.

En 2013, l'UICN s'est attachée à ce que le concept de capital naturel s'impose peu à peu : elle a fourni des informations à la réunion annuelle du Forum économique mondial de Davos, a assis sa présence lors de la réunion de l'Eco-forum mondial à Guiyang, a été un partenaire officiel et un contributeur important au Forum mondial sur le capital naturel organisé à Edimbourg, et continue à s'engager dans ce concept au développement rapide et potentiellement influent.

En décembre, l'UICN et le gouvernement du Botswana ont organisé le Sommet africain de l'éléphant, qui portait sur les mesures d'urgence à prendre pour lutter contre la crise actuelle de braconnage. Ce Sommet a lancé un message urgent et fort aux chefs d'États réunis par le président François Hollande quelques jours plus tard.

Par-dessus tout, nous avons élaboré des produits de connaissances qui associent la science de la conservation et la technologie afin d'améliorer la prise de décision. L'UICN a participé à la création d'un nouvel instrument collaboratif : la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), qui cherche à intégrer l'interface science-politique.

Encore une fois, cette année a été très occupée et les succès ont été au rendez-vous. Nous souhaitons remercier chaleureusement chacun d'entre vous – Membres de l'UICN, Conseillers, membres des Commissions, collègues du Secrétariat et partenaires – pour avoir soutenu notre Union en 2013 et avoir mis en avant la vision que nous partageons, celle « d'un monde juste qui valorise et conserve la nature ».

Zhang Xinsheng, **Président**

Julia Marton-Lefèvre, **Directrice Générale**

mesurer les progrès de la **conservation**

Gagner la confiance par le biais d'un suivi transparent

Comme tout comportement à long terme, la performance de la conservation est difficile à mesurer. C'est particulièrement le cas pour les divers intérêts de l'UICN, où la mesure du succès doit être reliée aux Membres, aux Commissions, au Secrétariat et à divers partenaires. En outre, l'UICN contribue à des succès en matière de conservation qui ne peuvent lui être uniquement attribués. Cependant, l'UICN s'engage à suivre et à notifier de façon transparente sa performance, tout d'abord pour souligner l'importance et le retour sur investissement du travail de la conservation, et ensuite pour favoriser l'adaptation de l'Union en fonction des enseignements tirés. Les dates des premières mesures varient : selon nos informations, les premières données rapportées remontent à 1980 – le début de la croissance moderne de l'UICN.

Le risque d'extinction de certaines espèces continue à augmenter

Les données rassemblées pour La Liste rouge des espèces menacées de l'UICN™ présentent, sous forme regroupée, comment de nombreuses espèces ont continué à s'éteindre graduellement au cours des trois dernières décennies, et démontrent également l'urgence d'investir dans la conservation. Cependant, les analyses de ces données par la Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN montrent que ce déclin aurait été pire d'au moins 20% en l'absence de mesures en faveur de la conservation.

Un tiers des sites importants sont aujourd'hui protégés

L'UICN mobilise ses produits de connaissances qui fournissent des informations sur les sites désignés comme aires protégées, et sur les sites qui contribuent de manière significative à la persistance mondiale de la biodiversité. Les analyses menées par BirdLife International, organisation Membre de l'UICN, montrent que, par rapport à il y a trente ans, il y a aujourd'hui deux fois plus de Zones clés pour les oiseaux et la biodiversité et de sites de l'Alliance pour une extinction zéro dans la superficie totale des aires protégées. Cependant, les deux tiers de ces zones essentielles pour la biodiversité sont encore non protégées.

Risque d'extinction

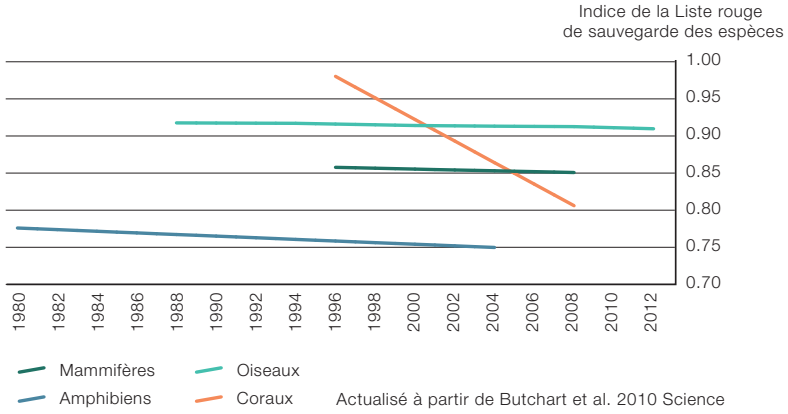

La protection des Zones clés pour la biodiversité

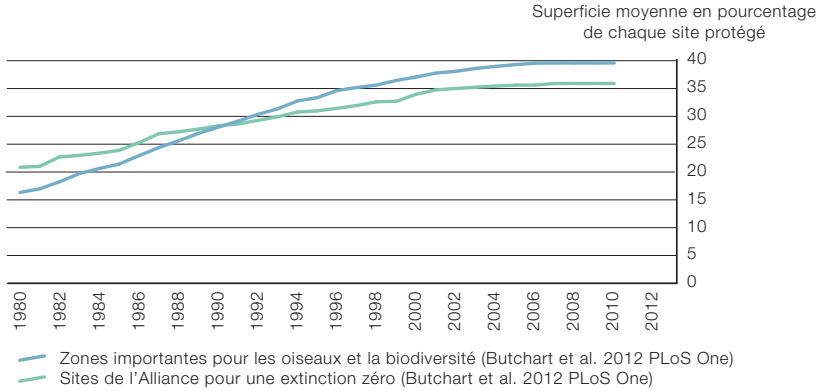

Évaluation du risque d'extinction pour 70 000 espèces

La Liste rouge des espèces menacées de l'UICN™, produit de connaissances repère élaboré par la Commission de sauvegarde des espèces de l'UICN, le Programme mondial des espèces de l'UICN et ses partenaires de la Liste rouge, a réalisé de nouvelles évaluations au cours de la dernière décennie sur le risque d'extinction de plus de 50 000 espèces – un chiffre qui s'élève à 70 000 en 2013. Au cours de cette période, la Liste rouge de l'UICN a ainsi établi que plus d'un quart des espèces évaluées étaient menacées, avec une forte probabilité d'extinction sur le moyen terme. L'objectif de la Liste rouge de l'UICN est d'évaluer 160 000 espèces et ainsi d'établir un « baromètre de la vie ».

Nette amélioration des informations relatives aux aires protégées

Le produit de connaissances repère « Planète protégée » rassemble des informations sur les aires protégées du monde entier. Ces connaissances sont mobilisées grâce au Centre mondial de surveillance de la conservation du PNUE, et à la Commission mondiale des aires protégées et au Programme mondial des aires protégées de l'UICN, qui s'appuient sur un mandat officiel pour alimenter la Liste des aires protégées des Nations Unies. Au cours des dix dernières années, de gros efforts ont été faits pour améliorer la qualité et la couverture du système de données sous-jacent, la Base de données sur les aires protégées. Ainsi, entre 2003 et 2013, la couverture est passée de 84 577 à 205 882 sites, et de 40% à 85% pour les sites comprenant des données spatiales sur leurs frontières.

Couverture de la Liste rouge

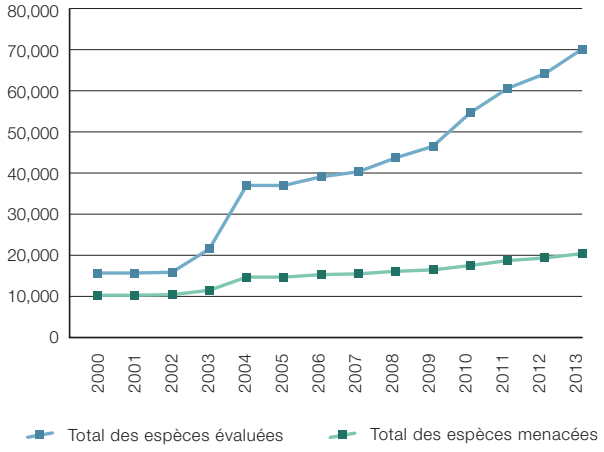

Base de données mondiale sur la couverture des aires protégées

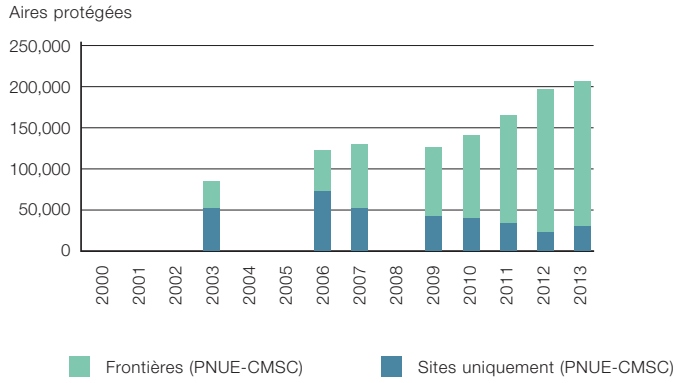

Doublement du nombre de Membres de l'UICN en l'espace de trois décennies

Au début des années 1980, l'UICN comptait environ 500 Membres – un chiffre qui a plus que doublé au cours des trente dernières années puisque l'Union compte aujourd'hui plus de 1 200 institutions et organisations Membres. Cette croissance est essentiellement liée à l'arrivée d'organisations non gouvernementales, qui représentent aujourd'hui environ 1 000 Membres. Le nombre d'États Membres de l'Union a augmenté de presque 50%, alors que le nombre d'organismes gouvernementaux Membres est resté stable sur la période.

Composition de l'Union

La crise financière mondiale est passée – augmentation du revenu de l'UICN

Entre 1980 et 2009, le revenu annuel du Programme et du Secrétariat de l'UICN augmentait régulièrement. La crise financière mondiale a contribué à faire baisser le revenu d'environ un-cinquième en 2011. Cependant, les augmentations modestes du revenu annuel en 2012 et 2013 laissent entrevoir un redressement économique pour le secteur de la conservation.

Revenus (ajusté par rapport à l'inflation, en millions CHF)

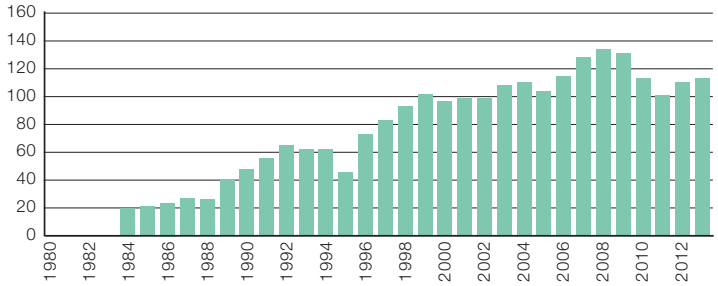

Décentralisation du Secrétariat de l'UICN

Aux débuts de l'Union, le personnel du Secrétariat de l'UICN était principalement localisé au siège. Cependant, au cours de la période 1980-2000, le Secrétariat est passé de 100 à 1000 employés. Cette augmentation de personnel se situe majoritairement dans les Bureaux nationaux et régionaux et permet de mieux aider les Membres et de mettre en œuvre le Programme. La proportion du personnel au siège a oscillé entre 10 et 20% ces 15 dernières années, et est aujourd'hui à un-sixième.

Augmentation de la production scientifique de l'UICN

Pour garantir une bonne divulgation des connaissances de l'UICN, il est essentiel d'être publié dans la littérature scientifique mondiale lue par les pairs et répertoriée dans le service d'information Web of Science de l'ISI. En outre, cela renforce la crédibilité scientifique de l'Union. La production scientifique de l'UICN a été multipliée par dix depuis les années 1980 : environ 40 rapports scientifiques dont les auteurs sont scientifiquement affiliés à l'UICN sont publiés tous les ans (données au 21 mars 2014).

Personnel

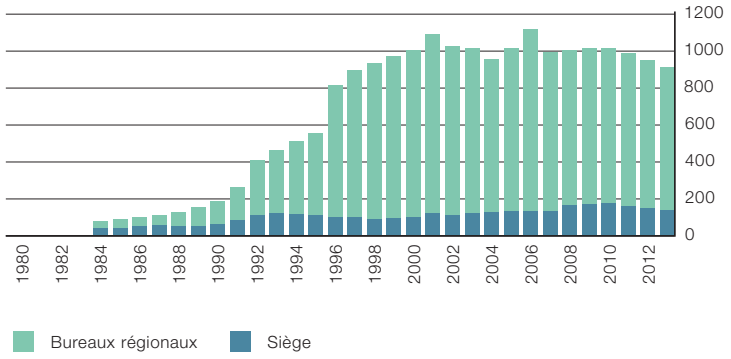

Publications répertoriées dans le Web of Science de l'ISI

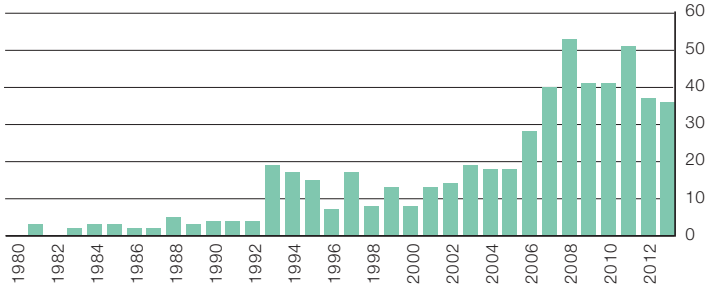

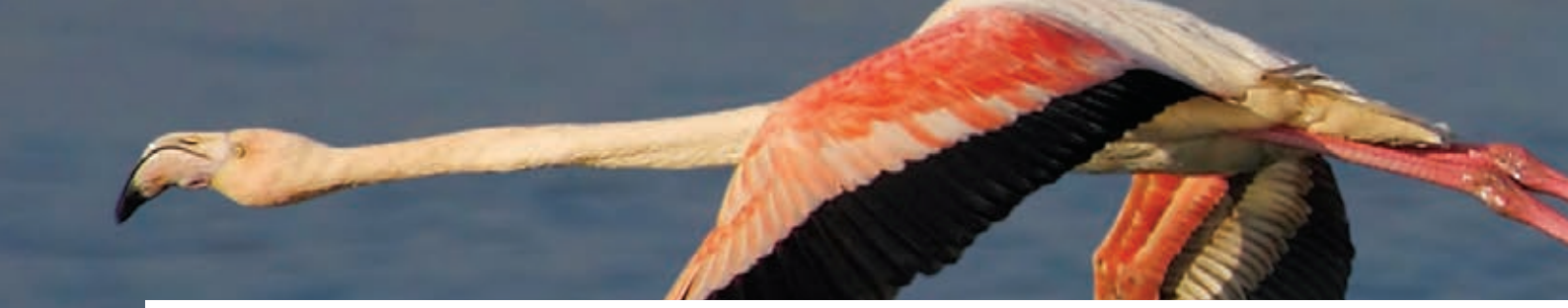

l'alliance **indispensable**

Quatre ans séparent chaque Congrès mondial de la nature du suivant. Cela peut sembler long – bien au contraire ! À peine le rassemblement mondial de Jeju, en République de Corée, s'est-il terminé que l'UICN allait de l'avant dans l'optique d'améliorer ses performances : réalisation des points à l'ordre du jour, application des résolutions du Congrès, début des mandats et réalisation d'initiatives pluriannuelles. L'Union a accueilli de nouveaux Membres originaires de gouvernements et d'ONG et, pour la première fois, une association économique à but non lucratif. L'UICN a compensé une grande partie du carbone émis pendant le Congrès. Et elle a déjà commencé à planifier le prochain Congrès. Surtout, elle continue à promouvoir, à renforcer et à utiliser les relations qu'elle a forgées autour de son triple axe : ses 1200 Membres, ses 11 000 experts au sein des Commissions et son Secrétariat de 1 000 employés – toutes ces personnes et ces institutions qui apportent à l'Union une autorité collective, une crédibilité, et une influence politique dans le monde de la conservation et la sphère politique.

Aperçu des Membres de l'UICN (2013)

	États membres	Organismes gouverne-mentaux	ONG inter-nationales	ONG nationales	Organisations affiliées	Total
Afrique	25	17	10	148	2	**202**
Méso-Amérique et Amérique du Sud	6	5	6	145	7	**169**
Amérique du Nord et Caraïbes	2	11	31	74	7	**125**
Asie du Sud et Est	13	27	6	190	4	**240**
Asie Occidentale	6	8	0	30	0	**44**
Océanie	8	12	2	26	0	**48**
Europe de l'Est, Asie du Nord et Centrale	4	13	3	46	2	**68**
Europe Occidentale	20	26	50	203	23	**322**
TOTAL	**84**	**119**	**108**	**862**	**45**	**1218**

Comités des Membres de l'UICN reconnus officiellement par le Conseil (2013)

	Afrique	Méso-Amérique et Amérique du Sud	Amérique du Nord et Caraïbes	Asie du Sud et Est	Asie Occidentale	Océanie	Europe de l'Est, Asie du Nord et Centrale	Europe Occidentale	Total
National	13	14	2	8	3	2	3	11	**56**
Régional	2	2	1	1	1	0	0	0	**7**

Connecter l'Union

En 2013, l'Union a accueilli 60 nouveaux Membres – dont, pour la première fois, un Membre de Bosnie-Herzégovine. Le total des Membres est aujourd'hui supérieur à 1 200. Pour intégrer davantage l'approche *Un seul Programme*, l'UICN a mis au point et lancé l'année dernière le **Portail de l'Union**, une plateforme permettant aux Membres, aux Comités nationaux et régionaux, aux membres des Commissions, aux Conseillers et au Secrétariat, de partager leurs réseaux, leurs connaissances, leurs informations et leur expertise. La création de ce Portail répondait à une résolution bien précise du Congrès. Une catégorisation thématique et géographique de l'UICN et des activités et expériences de ses Membres (« cartographie ») encouragera toutes les parties prenantes à notifier leurs actions en rapport avec les priorités de l'Union.

Priorités, mesures et calendriers pour agir

Le Président de l'UICN et le Conseil nouvellement élus ont décidé de faire avancer l'Union sur trois priorités : un leadership plus prononcé ; une union plus forte ; et une mobilisation des ressources. Respectant ces priorités, le Conseil a lancé au début de son nouveau mandat le **Cadre d'action pour renforcer l'Union**. Ce Cadre prend des mesures concrètes, ciblées, réalisables et limitées dans le temps afin d'accroître la visibilité, le leadership et l'influence de l'UICN, au sein et au-delà de la communauté de la conservation ; et renforce l'efficacité de l'UICN et notamment celle de ses Membres, de sa gouvernance et de sa structure, en engageant proactivement ses Membres, ses Commissions et ses partenaires à mettre en œuvre le Programme et à réaliser la mission de l'UICN.

L'introspection pour l'amélioration

En 2013, l'UICN a réalisé **une évaluation du Congrès 2012**. De manière générale, les participants sont apparus très satisfaits des opportunités informelles de débat créatif sur un grand nombre de questions liées à la biodiversité, ce qui a ainsi différencié le Congrès des autres organismes de prise de décision, souvent hautement politisés. Le Forum de l'UICN, organisé avant l'Assemblée des Membres, a été perçu comme une plateforme offrant des occasions intéressantes de partage et d'implication. L'évaluation note cependant quelques possibilités d'amélioration, et préconise notamment à l'UICN de mieux définir le but et les objectifs du Congrès, d'avoir davantage conscience en amont de ce que l'Union pourrait réaliser collectivement, et d'améliorer le processus des motions et des Résolutions.

La première mesure de l'UICN pour réformer son processus des motions et des Résolutions a été d'étudier en profondeur la mise en œuvre des Résolutions, afin de créer un système de suivi des résultats des Résolutions et Recommandations. Le Conseil a évalué, initié et soutenu une série de réformes mises en œuvre par son Comité institutionnel et de gouvernance, afin de proposer des améliorations significatives à tous les processus liés à l'Assemblée des Membres.

Les résultats du Congrès

L'UICN a également publié un rapport des **Temps forts du Congrès**, qui en détaille les réalisations en termes d'influence, d'actions et de connaissances, et a créé une **Plateforme des tendances de la conservation**, qui traduit les efforts dans le domaine de la conservation en reprenant les discussions et les résultats des ateliers organisés pendant le Forum.

Des deux côtés du Pacifique : de Jeju 2012 à Hawaï 2016

En 2013, l'UICN a commencé son processus de sélection pour identifier le pays hôte du Congrès mondial de la nature 2016 – organe supérieur de prise de décision de l'UICN et événement mondial phare en matière de conservation. Organisé tous les quatre ans, l'objectif du Congrès est d'améliorer la façon dont nous gérons notre environnement naturel pour améliorer le développement humain, social et économique. Tous les États et organismes gouvernementaux Membres de l'UICN ont été invités à soumettre leurs expressions d'intérêt. Huit candidatures ont été reçues. La liste a ensuite été réduite à deux villes en septembre 2013 – Honolulu, Hawaï et Istanbul, Turquie. En mai 2014, le Conseil rendu publique sa décision : le **Congrès mondial de l'UICN 2016 aura lieu en septembre 2016 à Honolulu, sur l'île d'Hawaï**, États-Unis d'Amérique.

S'engager avec les entreprises

Lorsque l'UICN a été créée, de nombreux responsables de l'Union opposaient le travail de la conservation et les intérêts des entreprises. Depuis une dizaine d'années, cette opposition commence à disparaître. Les entreprises privées individuelles ne peuvent devenir Membres de l'Union, néanmoins, en décembre 2013, le Conseil de l'UICN a accueilli parmi ses Membres la première organisation économique mondiale à but non lucratif : le Conseil mondial des affaires pour le développement durable. Comme tous les nouveaux Membres de l'UICN, le **Conseil mondial des affaires pour le développement durable** a dû remplir tous les critères d'admission et son action passée en faveur de la conservation n'était plus à prouver. Depuis longtemps, cet acteur du monde des affaires reconnaît la valeur de la nature et met l'accent sur la collaboration pour multiplier les solutions économiques durables. C'est donc naturellement qu'il a postulé pour devenir Membre de l'UICN, largement soutenu par des organisations mondiales proéminentes. Cette organisation à la pensée innovante apporte à l'UICN de nombreuses années d'expérience du secteur privé sur les questions liées aux écosystèmes. **Son Plan d'action 2020**, réellement avant-gardiste, établit pour les entreprises un ordre du jour destiné à répondre aux besoins les plus urgents des populations et de l'environnement concernant l'évolution du climat, la sécurité alimentaire, les éléments nutritifs, les écosystèmes et l'eau.

> *« Les entreprises sont un acteur important dans notre société, et nous avons reçu le soutien entier de notre Conseil pour nous engager davantage avec les entreprises disposées à remettre en cause le statu quo et à contribuer à un monde juste qui valorise et conserve la nature. »*
> – ***Julia Marton-Lefèvre, Directrice générale de l'UICN***

Compensation totale des émissions liées à l'organisation du Congrès mondial de la nature

Cinq mois après la clôture du Congrès mondial de la nature à Jeju, République de Corée, l'UICN avait **entièrement compensé les émissions de gaz à effet de serre** engendrées par le rassemblement des 6 571 participants originaires de 157 pays. Les yeux du monde étaient braqués sur l'engagement de l'Union envers la neutralité de ses émissions, et la tâche ne s'est pas avérée petite, simple, ou bon marché. Mais l'UICN est parvenue à atténuer l'impact des activités du Congrès, à réduire son empreinte carbone mondiale, et à compenser ses émissions de gaz à effet de serre non évitables grâce à l'achat de compensations carbone crédibles, additionnelles et durables. Au total, l'évaluation des gaz à effet de serre émis par le Congrès est de 6 847 tonnes de CO_2eq., dont 80% ont été causés par les voyages des participants et des organisateurs. Les coûts de compensation ont été volontairement financés par 1 241 participants, par l'UICN qui a compensé les émissions des 364 membres de son personnel et par 51 VIP. L'Union et le pays hôte ont collecté et donné respectivement 5 000 CHF et 8 000 CHF pour équilibrer le tout. Le carbone émis a été compensé dans des forêts tropicales vieilles de 130 millions d'années – ce projet **Infapro** était mis en œuvre par l'organisation Face the Future. Le site a été choisi pour ses réductions d'émissions certifiées, de qualité élevée, et ses avantages significatifs sur la biodiversité et la société. Le projet réhabilite la forêt tropicale exploitée de Sabah, Malaisie, par des activités de gestion durable des forêts et vise à éviter un deuxième cycle d'exploitation du bois.

Découvrir les plus beaux endroits de la planète sans aucun coût et sans émissions

Bien sûr, la façon la plus rapide, la plus juste, la plus propre et la moins chère de compenser les émissions de carbone est encore de les éviter – et en premier lieu d'éviter celles émises par le combustible des avions. C'est dans cet esprit que l'UICN a lancé l'année dernière une nouvelle approche pionnière pour voyager autour du monde et découvrir les plus beaux endroits de la planète depuis votre canapé ! Le Programme du Patrimoine mondial de l'UICN offre à toute personne ayant une connexion Internet un **voyage pour découvrir les 222 biens naturels du Patrimoine mondial** dispersés sur la planète. Transporté par une simulation en 3D, nul doute que vous serez inspiré par des photos incroyables. Ce voyage virtuel commence avec un simple check-in sur Google Earth, un embarquement par l'ouverture d'un navigateur personnalisé pour aller jusqu'aux sites naturels du Patrimoine mondial. Depuis le siège du pilote, les voyageurs peuvent faire le tour du monde librement et passer d'une destination idyllique à une autre, double-cliquer pour zoomer sur un lieu précis. Ce voyage virtuel dans 95 pays couvre 276 millions d'hectares, soit 10% de toutes les aires protégées marines et terrestres, avec notamment 106 forêts, 46 sites marins et 15 sites transfrontaliers.

les commissions en **action**

Dans le cadre de la Charte « Un seul Programme » de l'UICN, nous nous engageons à intégrer nos efforts par le biais du triple axe de l'Union : ses 1 200 Membres, ses 11 000 experts bénévoles répartis dans six Commissions, et ses 1 000 employés du Secrétariat. En 2013, environ 50% du travail du Programme a été réalisé par les Membres, 40% a été réalisé en collaboration avec les Commissions et 5% avec les Comités nationaux et régionaux. Voici quelques exemples de la façon dont les Commissions agissent. Retrouvez en détail les activités plurielles des Commissions sur le site Internet de l'UICN :

http://www.iucn.org/about/union/commissions

Sensibiliser le public pour favoriser le changement

En 2013, la **Commission de l'éducation et de la communication** a décidé d'utiliser la dérision pour aborder des questions sérieuses. En partenariat avec la Fondation Alcoa, les membres de la Commission de l'éducation et de la communication (CEC) ont lancé un programme de récompenses pour les étudiants européens et ont participé à la création de la campagne « C'est mieux dans le noir » qui, par le biais des réseaux sociaux, encourage à adopter un mode de vie plus durable. Par ailleurs, avec la Fondation Göncöl, les membres de la CEC ont élaboré un jeu interactif et ludique, « NatuREcycle », à destination des écoliers âgés de 8 à 14 ans, afin qu'ils fassent des connections entre l'exploitation minière, le recyclage de l'aluminium et la conservation de la nature. Pour soutenir les défis à relever dans le cadre de l'Objectif 1 d'Aichi, qui vise à accroître la prise de conscience du public sur les questions de biodiversité, les membres du CEC ont également créé et lancé une plateforme d'enseignement gratuit en ligne, **Frogleaps.org**, qui offre des e-formations sur la narration à adopter et la portée stratégique d'une telle communication pour aider les professionnels à mettre en place un changement écologique. Frogleaps s'appuie sur des actions passées – « L'amour. Pas la perte » et « Comment raconter une histoire d'amour » – pour favoriser auprès du grand public l'idée d'une approche positive dans laquelle les émotions, plutôt que les faits et les chiffres, jouent le rôle principal. C'est un fait scientifique : le cerveau humain, dans toutes les cultures, est beaucoup plus disposé à apprendre lorsqu'on lui raconte des histoires qui touchent aux émotions, créent de l'empathie, captent l'attention, car cela l'aide à comprendre et à se souvenir davantage des messages. Ce point de vue a été souligné lors d'une réunion des Leaders de la pensée relative à la psychologie de l'environnement et de la conservation, organisée par la CEC pour soutenir le travail de la Convention sur la diversité biologique quant à l'Objectif 1 d'Aichi.

Moyens d'existence, droits, culture et nature

La **Commission des politiques environnementales, économiques et sociales** (CPEES) se lance dans des initiatives importantes qui

rapprochent les sciences sociales et de la biodiversité. Afin de mieux intégrer les droits et les perspectives multiculturelles dans la conservation, la CEESP (en collaboration avec d'autres composantes de l'UICN) cherche à améliorer la compréhension de la contribution des espèces et des écosystèmes dans les moyens d'existence des populations autochtones et des communautés locales. Elle étend également son action pour aider les détenteurs de droits et les parties prenantes à évaluer la gouvernance des ressources naturelles et à améliorer la prise de décision, l'action et la responsabilité, pour le bien-être des populations et de la nature. La conservation bioculturelle est un autre domaine de travail important pour la CEESP. Pour préserver et mieux communiquer autour des liens entre diversité culturelle, connaissances écologiques traditionnelles et biodiversité, les membres de la CEESP ont formé un groupe de travail international qui encourage la collaboration, relie les institutions, partage les connaissances et forme les formateurs. L'apport de la CEESP est considérable dans de nombreux débats. Au vu des progrès de la biologie synthétique et de l'ingénierie génétique, la **Présidente de la CEESP, Aroha Te Pareke Mead**, s'est exprimée au sujet d'une éventuelle renaissance de l'oiseau moa ou d'autres espèces disparues. « C'est un domaine scientifique controversé, qui appelle à un grand débat au vu des questions sociales, culturelles et éthiques qui sont en jeu », affirme-t-elle. Et de conclure : « Ramener l'oiseau Moa à la vie, pour quoi faire ? À l'heure actuelle, je ne suis pas sûre des raisons et des avantages de ce domaine scientifique. »

Relier la législation relative à la conservation au contexte africain

UICN
Commission mondiale du droit de l'environnement

En octobre 2013, à Abidjan, Côte d'Ivoire, la **Commission mondiale du droit de l'environnement** (CMDE) a organisé une conférence « Mécanismes institutionnels et financiers pour mettre en œuvre le droit environnemental en Afrique dans un contexte de développement durable ». L'objectif était d'évaluer les actions collaboratives qui peuvent consolider au mieux les réalisations, et d'ouvrir de nouvelles voies pour encourager la mise en place d'un environnement légal en Afrique. Cent experts en droit de l'environnement originaires d'Afrique, d'Europe et d'Amérique, ont ainsi affirmé que, comme de nombreuses espèces de la Liste rouge, « le droit à l'environnement est menacé ». Les menaces en Afrique proviennent de la dérégulation, de protections en baisse, de mandats dépourvus de financement, de l'inaction et de la non-exécution des projets. Trop souvent, le droit de l'environnement est vu en Afrique comme un obstacle aux projets, aux programmes et au progrès, alors qu'il représente en réalité une occasion de promouvoir l'innovation. À cette fin, les participants ont demandé à ce que le droit de l'environnement mette en place des réglementations qui intègrent les cultures locales et les besoins des communautés, et qu'il adapte les règlements à cette nouvelle perspective éthique.

Investir dans la nature : des bénéfices au quadruple

CGE

En 2013, **la Commission de gestion des écosystèmes de l'UICN** (CGE), l'école de gestion de Rotterdam de l'université Erasmus et la Fondation COmON ont créé ensemble la **Ecosystem Return Foundation** (ERF) afin d'accélérer la restauration de 150 millions d'hectares de paysages dégradés dans le monde. La fondation a créé un modèle de bénéfices au quadruple – dont l'objectif est de fournir des retours inspirants, sociaux, naturels et financiers pour chaque hectare restauré – et travaillera avec ses partenaires et investisseurs au cours des 20 prochaines années grâce à des accords internationaux comme le Défi de Bonn, Action 2020 et les Objectifs de développement durable dont l'objectif ultime est la restauration des écosystèmes. Ces partenariats sont la base d'entreprises opérationnelles de restauration, et des bailleurs privés ont accepté de soutenir les trois premières années de mise en œuvre. Ce processus sur les bénéfices des écosystèmes est directement lié à trois autres domaines importants de travail de la Commission de gestion des écosystèmes (en partenariat avec le Programme mondial de gestion des écosystèmes), nommément la Liste rouge des écosystèmes, l'adaptation basée sur les écosystèmes et la réduction des risques de catastrophes.

Associer la survie des espèces et les aires protégées et préférer la qualité à la quantité

La **Commission de la sauvegarde des espèces** et la **Commission mondiale des aires protégées** se sont associées en 2013 dans un projet de collaboration internationale, afin d'identifier quelles aires protégées étaient les plus importantes pour empêcher l'extinction des mammifères, oiseaux et amphibiens dans le monde. Cette analyse a calculé le degré d' « irremplaçabilité » de chaque paysage, à partir des données disponibles sur 173 000 aires protégées terrestres et 21 500 espèces de La Liste rouge des espèces menacées de l'UICN™. L'analyse a comparé la contribution de chaque aire protégée pour la survie à long terme des espèces et a ainsi identifié 78 sites (comprenant 137 aires protégées dans 34 pays) exceptionnels qui, ensemble, abritent une majorité de la population pour plus de 600 oiseaux, amphibiens et mammifères, dont beaucoup ne peuvent être trouvés nulle part ailleurs, et dont la moitié sont menacés à l'échelle mondiale. À la différence des précédentes évaluations qui se concentraient sur le nombre croissant de sites protégés, cette étude souligne les besoins et offre des conseils pour améliorer la gestion souvent insuffisante des aires protégées existantes.

« Les aires protégées ne peuvent réduire effectivement la perte de la biodiversité que si elles sont gérées efficacement » affirme ***Simon Stuart, Président de la Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN.***
« Au vu des budgets limités en matière de conservation, ce n'est pas toujours le cas, aussi les gouvernements devraient prêter une attention toute particulière à l'efficacité de la gestion des aires protégées irremplaçables. »

les liens pour la **vie**

Rien dans la nature ne prospère dans l'isolement. Le destin futur de chaque organisme est intimement lié aux autres. Le colibri et la fleur, la colonie de fourmis et l'acacia, les coraux et les requins, la meute de loups et les arbres riverains : chaque espèce a évolué en entretenant une relation de co-dépendance vis-à-vis des autres. Récemment, les scientifiques ont découvert comment l'araignée – considérée pendant longtemps comme un modèle de travailleur solitaire – travaillait en fait en alliance, chaque être se spécialisant là où il était fort, équilibrant ses faiblesses en collaborant avec les autres. Même des relations apparemment adverses entre un prédateur et sa proie, comme celle du guépard et de la gazelle impala, garantissent en fait la souplesse, la vitesse et la résilience sur le long terme de ces deux espèces, dans une tension saine.

L'UICN encourage les partenariats de toutes sortes. Nos Membres, nos employés du Secrétariat ou nos bénévoles des Commissions tirent leur force des liens qui unissent toutes les composantes de l'UICN et de la mise en commun de ressources financières, stratégiques, intellectuelles, politiques ou économiques précieuses et présentes ailleurs. Les meilleures alliances permettent de trouver des solutions et renforcent les individus, en se basant sur une confiance et un intérêt mutuels.

Les Partenaires-cadres

En 2013, les gouvernements du Danemark, de la Norvège, de la Finlande, de la France, de la Suède et de la Suisse ont renouvelé leur engagement à long terme avec l'UICN, en renouvelant leur Accord-cadre aux côtés des Émirats arabes unis et de la Fondation MAVA. La République de Corée est un nouveau **Partenaire-cadre**. Les Partenaires-cadres offrent un financement sans affectation et investissent dans l'UICN sur le long terme. Ils offrent un financement central pluriannuel pour améliorer le pouvoir de rassemblement de l'Union, la base de connaissances, l'influence politique et la programmation sur le terrain, et aident à élaborer l'ordre du jour politique mondial dans l'optique de promouvoir la biodiversité et le développement à faible impact écologique.

Le **ministère de l'Environnement coréen** est devenu le premier Partenaire-cadre de l'UICN en Asie orientale. Ce partenariat a été mis en place après le succès de la collaboration liée au Congrès mondial de la nature de l'UICN 2012, et participe au financement de l'exécution de 19 résolutions adoptées à Jeju. Le **Département d'état des États-Unis d'Amérique** offre également des contributions volontaires annuelles, et participe aux dialogues stratégiques avec les Partenaires-cadres de l'UICN. Les contributions sont souvent plus que financières : certains Partenaires-cadres fournissent ainsi un personnel compétent au Secrétariat de l'UICN et obligent l'UICN à rester vigilante car ils décident, évaluent et surveillent les résultats générés par des évaluations externes critiques des opérations, programmes et évolutions de l'Union. Des dialogues annuels permettent de construire une vision stratégique partagée et d'encourager les synergies, aidant ainsi l'UICN à lever des fonds supplémentaires auprès de sources privées et publiques.

Le soutien des Partenaires-cadres et les partenariats ciblés se renforcent l'un l'autre, permettant ainsi à l'UICN de mettre au point un ensemble cohérent de produits de connaissances et de conseils à partir des solutions testées sur le terrain et débattues largement par ceux qui conçoivent et exécutent les politiques. Les institutions bilatérales et multilatérales, les fondations, les organisations non gouvernementales et les individus offrent tous un **financement avec affectation pour des résultats précis sur le terrain**. Certains projets génèrent des connaissances qui seront utilisées pour les politiques, d'autres encouragent la biodiversité, la lutte contre la pauvreté, l'atténuation du changement climatique et le développement durable dans une grande variété de communautés du monde entier. En 2013, l'UICN a signé six nouveaux prêts avec l'**Agence américaine pour le développement international (USAID)** sur des questions essentielles comme le trafic d'espèces sauvages, la résilience climatique basée sur les communautés et les zones marines aménagées – qui aideront l'UICN à élaborer ses six produits de connaissances repères. En 2013, l'UICN a également signé un accord de plusieurs millions d'euros sur plusieurs années avec le **Directorat général des Pays-Bas pour la coopération internationale (DGIS)** qui met au point un programme de solutions en matière de sécurité alimentaire et hydrique résilientes au climat, pour une croissance économique durable et inclusive en Afrique (SUSTAIN). Par ailleurs, l'UICN met actuellement en œuvre un accord de programme avec le **Département britannique pour le développement**

international (DFID), afin d'offrir aux décideurs politiques et aux professionnels sur le terrain les connaissances, outils et capacités nécessaires pour soutenir une restauration des paysages localement adaptée sur 150 millions d'hectares de terres dégradées d'ici à 2020. Enfin, l'UICN reçoit également le soutien du **Ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature, de la Construction et de la Sûreté nucléaire (BMU)** pour son travail lié à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets, et à la biodiversité dans le monde, notamment le projet Protection des infrastructures et des communautés par les écosystèmes (projet EPIC).

L'UICN rassemble des leaders de tous types : ce sont les **Patrons de la Nature**, choisis pour inspirer et promouvoir la vision unique de l'UICN d'une conservation moderne et considérée comme une force positive pour favoriser la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Gracieusement accueillis par S.A.S. le prince Albert II de Monaco, les Patrons de la Nature de l'UICN se sont retrouvés à Monaco en juin 2013 pour leur deuxième réunion, et ont accepté de défendre La Liste rouge des espèces menacées de l'UICN™, de travailler avec l'UICN pour mettre fin au commerce illégal d'espèces sauvages, et d'améliorer la conservation et la gouvernance des hautes-mers en 2014. Par ses engagements stratégiques, l'UICN a permis de montrer dans quelle mesure des écosystèmes bien gérés pouvaient soutenir un développement équitable et durable *en respectant* les limites de notre planète. Plusieurs personnalités proéminentes, nommées **Ambassadeurs de bonne volonté**, aident l'Union à diffuser son message aux quatre coins du monde.

En septembre 2013, le prince William a encouragé une collaboration sans précédente entre sept des plus influentes organisations de la conservation au monde, dont l'UICN, dans un engagement sur le long terme. **« United for Wildlife »** est ainsi une initiative destinée à lutter contre le commerce illégal d'espèces sauvages. « Les menaces qui pèsent sur notre patrimoine naturel sont importantes, mais je crois que cette collaboration entre les meilleurs spécialistes du monde de la conservation offrira l'élan nécessaire pour renouveler l'engagement et mettre en œuvre des mesures pour protéger les espèces et les habitats en danger, pour le bénéfice des générations futures » a ainsi affirmé S.A.R. le duc de Cambridge. « La raison principale du commerce illégal d'espèces sauvages est la demande de produits qui requièrent la mort de dizaines de milliers d'animaux menacés chaque année, favorisant ainsi leur extinction. » TRAFFIC, une alliance stratégique de l'UICN et du WWF qui vise à réduire le commerce illégal des espèces sauvages, a préparé un rapport sur l'état global du commerce illégal d'espèces sauvages, et les options pour ramener ce commerce sous contrôle. Plusieurs groupes de spécialistes de l'UICN, TRAFFIC et des Membres de l'UICN mettent en avant des législations et des programmes pour préserver l'avenir d'espèces fortement braconnées comme les éléphants, les rhinocéros et les pangolins. « C'est un honneur d'avoir l'occasion de travailler avec S.A.R. le prince William sur ce qui est probablement la menace la plus sérieuse à laquelle font face aujourd'hui les espèces les plus rares de notre planète » a déclaré Simon Stuart, Président de la Commission de la sauvegarde des espèces. « Nous assistons à une augmentation sans précédent du commerce illégal d'espèces sauvages, et la valeur de ce trafic s'élève à des centaines de millions de dollars. Par ailleurs, le braconnage d'espèces sauvages possède des ramifications importantes en termes de sécurité, d'économie, de politique et d'écologie. Nous attendons avec impatience de pouvoir partager notre expertise sur ce sujet brûlant. »

Pour ralentir le déclin des espèces menacées d'extinction, l'UICN a formé un partenariat – **Friends of Target 12** – pour atteindre l'objectif mondial en matière de biodiversité du Plan stratégique pour la biodiversité, mis en œuvre par la Convention sur la diversité biologique. Ce partenariat orientera et coordonnera les efforts nationaux les plus

Diversité des donateurs (en millions CHF)

	2013		2012	
Gouvernements	53.8	47%	51.3	46%
Multilatéraux et Conventions	16.2	14%	17.9	16%
Membres	12.4	11%	11.6	10%
Fondations et Institutions	9.0	8%	8.9	8%
Organisations non gouvernementales	7.8	7%	7.5	7%
Secteur privé	5.5	5%	5.0	5%
Autre revenu	8.9	8%	8.5	8%
Total	**113.6**	100%	**110.7**	100%

pragmatiques pour empêcher l'extinction de certaines espèces et améliorer le statut de conservation des espèces qui disparaissent le plus rapidement. Sur les 65 518 espèces actuellement évaluées par la Liste rouge de l'UICN, 1 173 sont éteintes ou probablement éteintes et 20 219 sont menacées. Cet Objectif 12 s'inscrit dans les 20 Objectifs d'Aichi pour la biodiversité adopté par la Convention sur la diversité biologique au Japon en 2010. « Aujourd'hui, les espèces disparaissent à un rythme sans précédent » affirme ainsi Jane Smart, Directrice mondial du Groupe pour la conservation de la biodiversité de l'UICN. « Cependant, nous savons que les mesures en faveur de la conservation fonctionnent. Nous devons faire beaucoup plus et à une plus grande échelle. Nous espérons que ce partenariat offrira l'action concertée dont nous avons urgemment besoin pour garantir la survie à long termes des espèces. » Enfin, certains partenaires de Friends of Target 12 ont pris des engagements précis.

Les **Fondations et institutions caritatives** aux États-Unis d'Amérique, en Europe et en Asie sont également devenues des partenaires essentiels, et offrent un financement et des conseils précieux. Au cours de l'année 2013, l'UICN a approfondi son partenariat avec les Fondations Ford, MacArthur, Arcus, Keidanren et Prince Albert II. En outre, l'UICN s'est associée à la Fondation Rockefeller et à la Kennedy School de l'université d'Harvard au centre Bellagio, en novembre 2013, afin d'organiser un Dialogue pour la résilience, destiné à harmoniser les capacités du secteur de la conservation et les forces des entreprises privées, des gouvernements et de la société civile, afin de répondre aux défis du 21e siècle associés à l'urbanisation, à la sécurité alimentaire et à l'évolution du climat.

Les partenaires économiques

En 2013, l'UICN a approfondi son **engagement stratégique avec plusieurs institutions financières internationales et banques de développement régionales**. L'UICN a accru son influence dans le portefeuille de prêts de la Banque mondiale, en s'assurant que ses Membres se faisaient entendre lorsque la Banque examinait ses garanties de prêts. L'Objectif à moyen terme est d'évaluer systématiquement la valeur de la biodiversité lors de l'examen des projets et des processus d'approbation de la Banque mondiale. En outre, l'UICN a organisé un Atelier de planification stratégique avec la Banque africaine de développement en août 2013, afin de renforcer la coopération institutionnelle et la programmation conjointe, conformément au Protocole d'entente signé entre ces deux partenaires en 2008.

L'UICN a souvent mis en place des partenariats bilatéraux à long terme avec une seule entreprise. Des outils ont par exemple été élaborés avec le **Groupe Holcim** pour identifier et atténuer les risques pour l'eau et la biodiversité sur tous les sites de l'entreprise, et l'UICN a accepté de vérifier de façon indépendante et sur plusieurs années les efforts d'exécution d'Holcim. En 2013, l'UICN a continué son partenariat avec **Kuoni** avec un troisième atelier de formation consécutif, « Intégrer les compétences des entreprises dans les opérations d'écotourisme », organisé en octobre 2013 à Negomba, Sri Lanka, et a aidé Kuoni a redéfinir sa politique environnementale pour mettre l'accent sur la conservation de la biodiversité.

« Chez Kuoni, nous sommes très heureux des résultats de ces formations. Elles offrent l'occasion pour nos partenaires qui gèrent nos destinations de mieux comprendre ce qu'il se passe sur le terrain, et de renforcer leurs liens avec le secteur de la conservation. »
– Matthias Lesinger, Directeur de la Responsabilité de l'entreprise, Kuoni

L'UICN et **Marriott International** ont signé un partenariat en 2013 pour protéger l'environnement et soutenir les communautés locales de Thaïlande par le biais de la restauration de la mangrove, l'utilisation de sources durables de fruits de mer et des pratiques d'achats locaux. Les deux organisations partagent trois priorités : la levée de fonds et la prise de conscience du don de la nature et de son contexte humain ; la création de petites entreprises locales pour produire des souvenirs durables ; et la localisation de sources de fruits de mer durables pour ravitailler ses hôtels. Par le biais d'initiatives telles que **Mangroves pour le futur** et **Renforcer la résilience côtière (Building Coastal Resilience)**, l'objectif des parties est de planter 500 000 jeunes arbres de mangroves et autres espèces pertinentes en trois ans, et d'améliorer la protection et la gestion des côtes en Asie. Le partenariat ne s'arrête pas à un engagement environnemental comme la réduction de la consommation d'eau et d'électricité : il réfléchit également à la façon dont les parties peuvent apporter un changement positif aux communautés, habitats et espèces dans les paysages terrestres et marins dont l'entreprise dépend au final.

« L'UICN et Marriott International disposent de réseaux puissants et nous espérons, ensemble, pouvoir inspirer de meilleures pratiques en matière de partenariats environnementaux.»
– Don Cleary, Responsable en chef des opérations en Asie Pacifique, Marriott International

L'entreprise minière **Rio Tinto** travaille depuis longtemps avec l'UICN pour avoir un Impact positif net sur la biodiversité. En 2013, les équipes de l'UICN ont commencé à tester le protocole de vérification de Rio Tinto sur le site minier d'Oyu Tolgoi, dans le désert de Gobi, au sud de la Mongolie – un pays en développement, enclavé, de trois millions d'habitants, terre d'accueil du chameau bactrien classé En danger critique d'extinction ; de l'hémione ou âne sauvage d'Asie ; de l'outarde houbara et d'autres espèces importantes pour la conservation et les habitants. En 2013, l'UICN a sécurisé le parrainage direct de **Global Blue**, qui a investi 133 000 dollars US dans le Programme mondial sur le milieu marin de l'UICN pour soutenir la conservation et les activités de prises de conscience sur les raies manta et les requins baleine au large des Maldives, et aider le gouvernement des îles Cook à créer l'une des plus grandes aires marines protégées au monde. Enfin, l'UICN et son partenaire **Nespresso** ont rejoint au Brésil des chercheurs, des producteurs de café, des entreprises, un organisme gouvernemental et plusieurs ONG afin de comprendre et de lutter contre les menaces communes à l'eau et aux écosystèmes des sols. Nespresso va donc plus loin que sa sphère directe d'influence, et a pour objectif de transformer ses processus opérationnels et d'obtenir des impacts positifs, depuis les exploitations agricoles jusqu'aux paysages.

« Nespresso a pris conscience que nous devions envisager les questions de durabilité en ne nous cantonnant pas aux seules limites des exploitations qui nous fournissent en café. En effet, des pratiques d'utilisation des sols non durables autour de nos exploitations peuvent mettre en danger les pratiques durables que nous encourageons activement dans nos fermes par le biais de notre programme de qualité durable AAA. »
– Guilherme Amado, Responsable du projet Café vert, Nespresso Brésil

L'objectif ultime de l'UICN a toujours été de dépasser les limites des entreprises en engageant des secteurs entiers pour améliorer les normes de gestion de l'eau, des paysages et de la biodiversité. En 2013, le Programme mondial Entreprises et biodiversité a commencé à se focaliser sur un nouveau type d'engagement, impliquant une collaboration plurisectorielle autour d'un sujet ou d'un objectif commun. Parmi ces engagements, citons l'Alliance pour un **Impact positif net**, et l'**Aluminium Stewardship Initiative (ASI)** qui a notamment permis la signature d'un accord de deux ans avec 14 entreprises – Aleris, Amcor Flexibles, AMAG/Constantia Flexibles, Audi, Ball Corporation, BMW Group, Constellium, Hydro, Jaguar Land Rover, Nespresso, Novelis, Rexam, Rio Tinto Alcan et Tetra Pak – qui, ensemble, représentent les principales étapes de la chaîne de valeur de l'aluminium, depuis l'exploitation du bauxite, le raffinage et la fonte de l'aluminium jusqu'à la semi-fabrication (coulée, filage, laminage), la conversion des matériaux et la fourniture de biens commerciaux ou pour le consommateur.

En 2013, l'UICN a également mis en place avec l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI) le **Groupe d'élaboration de normes (SSG**) pour aborder les questions relatives à l'énergie et aux émissions de gaz à effet de serre, aux résidus de bauxite, à la biodiversité et à la gestion des terres, à l'efficacité des ressources et au recyclage, et aux droits des populations autochtones et des communautés locales. Dans le Groupe SSG sont représentés de façon équilibrée des acteurs issus de l'industrie et notamment As You Sow ; CII – Godrej Green Business Centre, Inde ; le Cleaner Production Center d'Afrique du Sud ; Ecofys ; EMPA ; Fauna & Flora International ; the Forest People Programme ; la Fundación para la Promoción de Conocimiento Indígena ; IndustriAll ; l'UICN ; Social Accountability International ; Transparency International et le WWF.

L'engagement a également été renforcé avec les associations industrielles de producteurs de ciment et de granulats. Citons l'**Initiative pour la durabilité du ciment** ; Cembureau, l'association européenne du ciment ; l'UEPG, l'association européenne des granulats ; et le FICEM, l'association du ciment d'Amérique latine, des Caraïbes, d'Espagne et du Portugal. Ces collaborations se focaliseront au départ sur la divulgation et la promotion du Système de gestion intégré de la biodiversité dans le secteur. Enfin, la relation qui unit depuis des années l'UICN et le secteur du pétrole et du gaz a également été restructurée, avec un engagement plus ciblé avec Shell sous les conseils du Groupe d'étude sur le secteur privé du Conseil de l'UICN.

la nature de notre **travail**

Divergentes opinions façonnent notre compréhension de la nature. D'un côté, nous savons à quel point les modèles de consommation et de production mondiaux continuent à dégrader la nature – pourtant le système qui soutient notre vie sur Terre. Paradoxalement, nous sous-utilisons et dévaluons le pouvoir potentiel de la nature pour restaurer la santé, la résilience et l'équilibre de la société. Ces dernières années, l'UICN a accru sa compréhension des solutions offertes par la nature. Plutôt que de considérer la biodiversité comme quelque chose de fragile, qu'il convient de protéger ou de sauver pour notre propre survie, l'UICN voit maintenant la nature comme un partenaire dynamique et précieux, qui peut être utilisé pour apporter une solution aux défis les plus pressants en matière de changement climatique, de sécurité alimentaire, de développement économique et social. Ces « solutions basées sur la nature » forment la pierre angulaire du Programme 2013-2016 de l'UICN.

Le Programme quadriennal s'appuie sur la reconnaissance de l'UICN comme autorité mondiale dans trois domaines. Tout d'abord, **valoriser et conserver la nature**, qui souligne le cœur de notre travail sur la conservation de la biodiversité, en insistant sur les valeurs tangibles et intangibles de la nature. Deuxièmement, **la gouvernance efficace et équitable de l'utilisation de la nature** consolide le travail de l'UICN sur les relations entre les populations et la nature, les droits et les responsabilités, et l'économie de la nature. Troisièmement, **des solutions basées sur la nature pour relever les défis mondiaux du climat, de l'alimentation et du développement**, qui accroît le travail de l'UICN sur la contribution de la nature pour lutter contre les problèmes de développement durable, notamment le changement climatique, la sécurité alimentaire et le développement économique et social.

Le spectre inquiétant du changement climatique mondial reste l'élément déterminant de notre époque, et l'Union continuera à prendre des mesures pour « éviter l'ingérable et gérer l'inévitable ». Pourtant, à certains égards, on peut affirmer que 2013 a été une année au cours de laquelle le Programme de travail de l'UICN a inversé la litanie des menaces humaines aux écosystèmes en se demandant ce que la nature pouvait faire pour l'humanité, et en y apportant des réponses. Outre la production de documents sur la condition de plus en plus dégradée et instable de l'atmosphère, nous avons accru nos efforts basés sur la nature pour obtenir des résultats en termes d'utilisation durable de la nature. Notre soif, notre faim, notre utilisation des terres et nos choix énergétiques sont conditionnés par des valeurs économiques concurrentielles et des décisions sur notre utilisation de la nature. C'est dans nos systèmes d'eau douce, de paysages terrestres et marins, que les impacts négatifs sur les communautés naturelles et humaines se feront le plus sentir – et seront absorbés par des solutions basées sur la nature qui renforcent la résilience à long terme.

Bien sûr, la santé et la résilience n'arrivent pas d'un jour à l'autre, par hasard, gratuitement. Elles demandent un **modèle économique** intelligent, discipliné, capable de lever des fonds et d'adopter des priorités stratégiques de façon claire et cohérente. Le modèle économique de l'UICN a été conçu afin de garantir que les trois domaines de Programme lèvent des fonds et attribuent les ressources pour produire des résultats qui bénéficient à la nature et aux parties prenantes externes.

I.
valoriser et conserver la **nature**

Des connaissances crédibles et fiables pour valoriser et conserver la biodiversité mènent à de meilleures politiques et actions sur le terrain. La diversité des actions menées en 2013 par l'UICN est impressionnante en ce qui concerne les produits de connaissances générés (Listes rouges de l'UICN et Aires protégées) et l'influence politique qui va avec, et se déplace aujourd'hui vers les résultats sur le terrain avec des programmes comme SOS (Sauvons nOs espèceS) et BIOPAMA (Gestion de la biodiversité et des aires protégées), qui ont pu être développés grâce au soutien de donateurs existants. Un nouvel élément du Programme en 2013 s'est focalisé sur l'intégration des données spatiales pour les produits de connaissances phares, avec notamment un travail sur les Zones clés pour la biodiversité. À l'avenir, les produits de connaissance se concentreront plus explicitement sur le soutien à la prise de décision privée et publique pour la conservation de la nature.

La Liste rouge de l'UICN montre l'état précaire des espèces les plus âgées et les plus grandes

La connaissance des faits, même s'ils sont douloureux à entendre, permet de prendre de meilleures décisions. Le rapport de juillet 2013 de La Liste rouge des espèces menacées de l'UICN™ montre des déclins inquiétants pour les conifères – les organismes les plus âgés et les plus grands au monde – ainsi que pour les crevettes d'eau douce, les escargots cônes, les girafes des forêts et les marsouins du Yangtsé. Le poisson *cyprinodon arcuatus* et le saurien *chioninia coctei* du Cap-Vert ont été déclarés Éteints. Cependant, cette Liste est aussi l'occasion de sécuriser l'avenir de milliers d'autres espèces, y compris la nôtre. Selon la première réévaluation mondiale des conifères, un tiers des cèdres, cyprès, sapins et autres arbres qui portent des cônes sont menacés d'extinction. L'okapi – symbole national de la République Démocratique du Congo, également connu sous le nom de « girafe des forêts » - est également sur le point de s'éteindre, du fait de la perte de son habitat et du braconnage. Au total, 73 686 espèces ont été évaluées, dont au moins 30% sont menacées d'extinction. Nous avons aujourd'hui plus d'informations sur l'état de la biodiversité dans le monde que nous n'en avons jamais eues, et le constat est sans appel. Pourtant, plutôt que de nous lamenter, l'Union se bat pour que ses Membres « utilisent au maximum ces connaissances – en rendant leurs efforts en faveur de la conservation bien ciblés et efficaces ». Concernant les conifères par exemple : il nous incombe de mieux comprendre où le pin de Monterey de Californie (*Pinus radiata*) a souffert des attaques des chèvres sauvages ou des organismes pathogènes envahissants, ou pourquoi le Cèdre de l'Atlas du Maroc (*Cedrus atlantica*) souffre de surexploitation et d'invasion de parasites. Il est encourageant par ailleurs de voir que le cyprès de Lawson (*Chamaecyparis lawsoniana*), pourtant très commercialisé autrefois, se rapproche aujourd'hui du statut de Préoccupation mineure grâce à l'amélioration des pratiques de gestion dans les états de Californie et de l'Oregon. Deux espèces d'albatros, la tortue luth et le renard gris insulaire, natif des Channel Islands de Californie, montrent également des signes encourageants de rétablissement. Enfin, le développement

des recherches au Costa Rica a permis de découvrir de nouvelles sous-populations de grenouilles, la grenouille à œil rouge du Costa Rica (*Duellmanohyla uranochroa*) et la grenouille à œil vert.

Requins, rhinocéros et éléphants : les grands vainqueurs du Sommet sur le commerce des espèces sauvages

Lors du Sommet de Bangkok l'année dernière – une « étape historique vers la protection des espèces marines » selon la Commission de sauvegarde des espèces de l'UICN – la Convention sur le commerce international des espèces sauvages de faune et de flore menacées (CITES) a décidé d'améliorer la durabilité du commerce international de huit espèces menacées de requins et de raies, et a renforcé les mesures pour réduire le braconnage et le commerce illégal d'ivoire d'éléphants et de corne de rhinocéros. Lors de cette conférence, un nombre record de pays ont voté en faveur de la régulation du commerce international du requin à pointes blanches de récif, de trois espèces de requins-marteau, du requin marsouin et de deux espèces de raies manta. Ils ont également interdit le commerce international du poisson-scie d'eau douce, évalué En danger critique d'extinction. Toutes ces espèces souffrent de la demande croissante d'ailerons de requin, de viande de requin, de branchies, ou sont également capturées pour les aquariums. L'Asie a ainsi acheté 1,2 million de requins à pointes blanches morts pour leurs ailerons grands et reconnaissables, et 4 000 raies manta ont été harponnées pour leurs branchies. Pour lutter contre le braconnage en hausse des éléphants d'Afrique (*Loxodonta africana*), les parties à cette Conférence ont décidé d'accroître la réglementation du commerce illégal d'ivoire en mettant en place des actions spécifiques par pays. Elles ont également reconnu l'importance du commerce illégal d'éléphants d'Asie vivants (*Elephas maximus*) et ont resserré leur contrôle. La conférence a identifié les États de l'aire de répartition, de transit et de consommation les plus impliqués dans le commerce illégal de corne de rhinocéros – en augmentation de 43% par rapport à l'année dernière – et a également notifié les actions urgentes spécifiques à prendre pour ces pays. Enfin, les délégués ont accepté de resserrer leurs contrôles sur le commerce international d'espèces de bois à Madagascar, comme le bois de rose (*Dalbergia spp.*) et l'ébène (*Disopyros spp.*).

Mesurer les risques pour conserver les communautés naturelles et humaines

En mai 2013, l'UICN avait évalué vingt études de cas sur les écosystèmes, réparties sur six continents, et avait ainsi mis au point et testé une nouvelle méthode d'évaluation du risque environnemental afin de connaître les écosystèmes en bon état et les autres. La **Liste rouge des écosystèmes de l'UICN**, projet commun de la Commission de la gestion des écosystèmes et du Programme mondial de gestion des écosystèmes, identifiera les écosystèmes selon les statuts suivants : vulnérable, en danger, en danger critique d'extinction. Cette méthode est applicable dans le monde entier pour les écosystèmes terrestres, marins, et d'eau douce. L'UICN espère en faire un outil unique utilisé par les économistes, les communautés rurales, les organismes locaux et nationaux, qui permettra de prendre des décisions d'investissement intelligentes et de gérer judicieusement les ressources finies. L'objectif de l'Union est d'évaluer tous les écosystèmes du monde d'ici à 2025, par le biais d'une base de données recensant des études à l'échelle locale ou nationale, ou répertoriées par type d'écosystème. Les écosystèmes montagneux éloignés des Tepuys, au Venezuela, sont parmi les écosystèmes les moins menacés. À l'opposé, en mer d'Aral, en Asie centrale, la pêche, le tourisme et la santé respiratoire des populations riveraines de cette mer se sont effondrés au cours des années 1980-90. Ces deux exemples ont des incidences pour les communautés qui dépendent du système de soutien de la vie environnant. « Les enseignements que nous pouvons tirer de l'évaluation de la mer d'Aral sont sans appel » affirme Richard Kingsford, directeur du Centre sur les milieux humides et co-auteur de l'étude. « Non seulement un grand nombre d'espèces sont perdues à jamais, mais l'effondrement de cet écosystème mène à un désastre socio-économique. »

222 sites naturels du Patrimoine mondial à protéger

Les recommandations de l'UICN pour ajouter cinq sites naturels exceptionnels à la **Liste du Patrimoine mondial** ont été écoutées (vastes déserts de la Namibie et du Mexique ; et chaînes montagneuses de la Chine, du Tadjikistan et d'Italie). Le nombre total de sites naturels demandant les plus hauts niveaux de protection internationale s'élève maintenant à 222, pour une superficie de 7 millions d'hectares – soit 22 fois la taille de la Suisse. Le Parc national de Tajik, premier site naturel du Tadjikistan à figurer sur la Liste du Patrimoine mondial, couvre un cinquième du pays. Le premier site du Lesotho à figurer sur la Liste du Patrimoine mondial a été inscrit comme extension du Parc du Drakensberg en Afrique du Sud. Les sites nouvellement inscrits comblent ainsi des lacunes importantes et renforcent la crédibilité de la Liste. Cependant, l'UICN s'inquiète qu'un nombre croissant de sites naturels dans le monde restent menacés, notamment par l'extraction industrielle, le trafic d'espèces sauvages et les infrastructures à grande échelle – routes et projets hydroélectriques.

Préserver le « cœur bleu » de notre planète

Après une réunion à Marseille puis l'organisation du **3ème Congrès international sur les aires marines protégée**s à Ajaccio, Corse, l'UICN a soutenu les 1 500 parties prenantes originaires de 87 nations pour signer l'accord destiné à accélérer la création d'aires marines protégées bien gérées, représentant au moins 10% des océans du monde d'ici à 2020, et à mobiliser les fonds nécessaires. Les mers et océans situés en dehors de toute juridiction nationale sont également concernés. Les ministres ont débattu de l'importance d'associer des approches de dimension mondiale, régionale et locale pour conserver les océans, d'impliquer le secteur privé dans le processus et enfin d'apporter des solutions de financement innovantes et durables pour les aires marines protégées. Ils ont également souligné l'urgence d'établir des aires marines protégées reconnues mondialement en haute-mer. La haute-mer revêt une importance immense pour le fonctionnent de notre planète et de nombreuses espèces – auxquelles nous accordons une importance commerciale, esthétique, ou éthique. Plus de 3,5 milliards de personnes en dépendent pour leur alimentation, leur énergie, leurs revenus. Pourtant, moins de 3% des océans sont protégées, et il manque encore un cadre juridiquement contraignant qui permettrait de protéger les océans au sein d'un système cohérent d'aires protégées.

Renforcer les capacités pour une planète protégée

Au cours des derniers mois de l'année 2013, des ateliers ont été organisés à Suva, Fiji, ou encore à Nairobi, Kenya, au cours desquels l'UICN a accueilli, développé, clarifié et accéléré les objectifs du programme de **Gestion de la biodiversité et des aires protégées (BIOPAMA)**, un programme ambitieux qui vise à lutter contre les menaces qui pèsent sur la biodiversité des aires protégées des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) – lesquels accueillent presque la moitié de la diversité biologique et culturelle de notre planète – tout en réduisant la pauvreté dans les communautés

vivant dans et à côté des aires protégées. La BIOPAMA est une initiative sur quatre ans (2012-2016) du Secrétariat ACP, financée par l'Union européenne et mise en œuvre par l'UICN et le Centre conjoint de recherche de la Commission européenne. Il vise à renforcer les capacités des responsables techniques en créant des observatoires régionaux et des systèmes d'information pour améliorer la prise de décisions. La BIOPAMA renforcera les institutions et réseaux existants en rendant les connaissances scientifiques les plus pointues disponibles pour renforcer les capacités et améliorer les politiques et la prise de décision sur la conservation de la biodiversité et la gestion des aires protégées. À cette fin, les parties prenantes de la BIOPAMA se sont progressivement imposées à plusieurs réunions dans les trois régions en 2013, lesquelles ont souligné le besoin d'améliorer l'accès aux données relatives à la biodiversité, ainsi que leur disponibilité et la capacité à les utiliser. Les pays ayant mis en place des Plans d'action nationaux et des Stratégies pour la biodiversité ont réfléchi à la façon dont, par le biais de la BIOPAMA, ils pouvaient aborder les principaux enjeux en matière de capacités pour les aires protégées et à la façon dont intégrer le développement de la biodiversité dans d'autres secteurs. En parallèle, des étapes importantes ont été franchies cette année et plusieurs pays et partenaires ont commencé à élaborer une Liste verte mondiale des aires protégées. Les temps forts de ces collaborations seront présentés lors du **Congrès mondial des parcs de l'UICN en novembre 2014.**

Utiliser l'UICN au profit de la Plateforme IPBES et vice versa

À l'intersection de la recherche scientifique et du conseil politique, les activités de l'UICN sont directement alignées et cohérentes avec le mandat de la nouvelle **Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)**. Depuis soixante ans, l'UICN cherche à ce que ses connaissances soient utilisées au maximum. La Plateforme IPBES offre justement un mécanisme intergouvernemental permettant de diffuser et de partager davantage nos analyses et évaluations sur les espèces, les écosystèmes et les communautés humaines qui dépendent de l'intégrité de la nature. L'année dernière, la collaboration entre l'UICN et la Plateforme IPBES s'est manifestée de deux façons : en exploitant les produits de connaissances de l'UICN comme la Liste rouge dans le travail de l'IPBES ; et en soutenant les opérations de l'IPBES (par exemple en travaillant avec le Conseil international scientifique pour préparer la stratégie provisoire d'engagement avec les parties prenantes pour la plateforme). L'UICN offre des évaluations de grande qualité sur le statut, les tendances de la biodiversité, et les efforts menés en matière de conservation dans le monde. Tous les produits de l'UICN sont élaborés selon des procédures strictes et transparentes, avec des processus inclusifs et des approches interdisciplinaires ; ils sont prévisibles, apportent une réponse aux besoins politiques, et ont prouvé leur capacité à aborder les enjeux mondiaux émergents. Ces connaissances influencent directement la politique à tous les niveaux – y compris parmi les gouvernements, le secteur privé et les organisations de défense de la conservation. Cependant, la disponibilité des connaissances ne garantit en rien leur utilisation efficace. La collaboration avec la Plateforme IPBES devrait permettre à l'UICN de se rapprocher de son but.

II.
la gouvernance efficace et équitable de l'utilisation de la nature

L'amélioration de la gouvernance et de la gestion des ressources naturelles renforce les droits et favorise une conservation équitable avec des bénéfices tangibles sur les moyens d'existence. Le portefeuille de projets de l'UICN en 2013 est fortement engagé dans les questions de gouvernance, bien que de manière fragmentée, par le biais de programmes de gestion pour les différents biomes, l'autonomisation des populations autochtones, le renforcement des politiques liées au genre et l'engagement avec le secteur privé. L'UICN cherche à adopter une approche commune avec un objectif plus clair sur les paysages terrestres et marins, aidée en cela par les produits de connaissances spatiaux. Les initiatives de développement du Programme en 2013 se sont focalisées sur deux nouveaux produits de connaissances (le Cadre de gouvernance des ressources naturelles de l'UICN et le Cadre sur la dépendance des hommes vis-à-vis de la nature de l'UICN) et sur le développement des entreprises pour renforcer la politique et la gouvernance.

Un accord urgent trouvé pour protéger l'éléphant d'Afrique

Lors d'un sommet au Botswana co-organisé par l'UICN et le gouvernement du Botswana, les principaux États présents dans la chaîne de valeur de l'ivoire illégal se sont engagés à mettre en œuvre, en 2013, 14 mesures urgentes pour mettre un terme au commerce illégal et sécuriser les populations d'éléphants en Afrique. L'une de ces mesures est la classification du trafic d'espèces sauvages comme « crime grave » afin de débloquer la coopération internationale sur l'application de la loi comme l'assistance juridique mutuelle, la saisie et la confiscation de biens, l'extradition et autres outils, afin que les auteurs de crimes en rapport avec la vie sauvage soient punis. Ce Sommet était le premier de son genre à réunir et à obtenir un accord sur les mesures à prendre pour les principales aires de répartition de l'éléphant d'Afrique comme le Gabon, le Kenya, le Niger et la Zambie, pour les États de transit de l'ivoire comme le Vietnam, les Philippines et la Malaisie, et pour les États de destination finale de l'ivoire comme la Chine et la Thaïlande.

« Notre possibilité d'agir contre le commerce illégal d'ivoire croissant se réduit » a affirmé ***S.E. le lieutenant-général Seretse Khama Ian Khama, président de la République du Botswana et Membre honoraire de l'UICN*** *à l'ouverture du Sommet. « Il est temps que l'Afrique et l'Asie s'unissent pour protéger cette espèce précieuse et nécessaire à l'humanité. »*

Les sites importants pour la biodiversité

En 2004, les Membres de l'UICN ont demandé à ce que l'Union prépare et lance une **norme pour définir les Zones clés pour la biodiversité (KBA)**. Les Zones clés pour la biodiversité sont des sites qui contribuent de façon significative à la persistance mondiale de la biodiversité. Elles sont identifiées nationalement grâce à des critères normatifs simples, et se basent également sur leur importance dans la conservation de la biodiversité. Les gouvernements, les organisations intergouvernementales, les ONG, le secteur privé, les communautés autochtones et locales et les autres parties prenantes peuvent utiliser ces Zones clés pour la biodiversité comme outil pour orienter des actions appropriées sur des sites précis, ou pour identifier les réseaux nationaux de sites internationalement importants. L'UICN a par exemple organisé l'année dernière un atelier rassemblant diverses parties prenantes, afin de valider des Zones clé pour la biodiversité d'eau douce, dans la région des Balkans du Point chaud méditerranéen pour la biodiversité, et ont établi des priorités concernant les actions pour chaque zone. Ce travail est destiné à fournir les bases de la création d'un réseau représentatif d'aires protégées pour les espèces d'eau douce.

L'intégration des produits de connaissances

Au cours de l'année 2013, l'UICN a commencé à **intégrer les six produits de connaissances phares** qu'elle mobilise dans l'Union, dans une volonté de rendre ses informations accessibles et utiles, et d'orienter la prise de décisions. Le Conseil de l'UICN a reconnu que les données qui forment la base des produits de connaissances sont des biens publics mondiaux, et a demandé l'organisation de débats avec les organisations financières internationales et les gouvernements intéressés, afin de montrer à quel point il est crucial d'investir dans l'élaboration et la maintenance de ces produits. Entre-temps, les Commissions, Membres, Secrétariat et partenaires de l'UICN qui fournissent ces données ont travaillé ensemble afin de planifier l'intégration des produits de connaissances phares. Ils se focaliseront sur le soutien envers la conservation et la durabilité, dans quatre contextes décisionnaires : la politique internationale (surveiller par exemple les avancées concernant la réalisation des Objectifs d'Aichi de la Convention sur la diversité biologique) ; les normes et les garanties d'investissement pour le secteur privé et les institutions financières ; les organismes de défense de la conservation ; et la planification des paysages terrestres et marins. L'intégration des produits de connaissances est bien avancée pour le second contexte, grâce à l'**Outil d'évaluation de la biodiversité intégrée** et à la publication de *La biodiversité pour les entreprises : guide pour utiliser les produits de connaissances de l'UICN*, qui peuvent servir d'exemple pour les autres contextes.

L'ours polaire rassemble les nations autour de menaces partagées

En décembre 2013, les aires de répartition du Canada, du Danemark, de la Norvège, de la Russie et des États-Unis d'Amérique ont signé une déclaration repère, qui renforcera les mesures pour conserver l'animal le plus symbolique de la région Arctique, à cheval sur ces territoires. Les ours polaires font totalement partie du folklore et de l'identité de ces pays, notamment chez les populations autochtones dont les moyens d'existence sont depuis des millénaires intrinsèquement liés à leur présence. Les ours subissent des pressions croissantes liées au changement climatique et au développement des activités humaines dans la région Arctique. Les Membres de l'UICN ont présenté le statut et les menaces qui pèsent sur les 19 sous-populations d'ours et ont demandé à : terminer l'élaboration du **Plan d'action circumpolaire** sur les ours polaires d'ici à 2015 ; identifier les habitats des ours polaires et les conserver ; mettre entièrement en œuvre les programmes de suivi des ours polaires ; et actualiser le statut et les tendances des populations d'ours polaires dans toute l'aire de répartition.

Inverser le déclin des océans

Les experts de l'UICN, prenant conscience de l'accélération de la dégradation des océans et de l'aggravation des impacts, ont appelé en 2013 la communauté à agir de façon urgente et pragmatique pour inverser cette tendance. Les scientifiques internationaux du milieu marin savaient déjà que l'océan absorbe une grande partie de la chaleur ainsi que des niveaux inégalés de dioxyde de carbone, et qu'à ces eaux chaudes acidifiées s'associent les écoulements d'azote, la pollution chimique et la surpêche. Cependant, en octobre 2013, les scientifiques ont pris conscience que l'impact cumulatif de ces facteurs de pression était bien plus grave que ce qu'ils croyaient. La santé des océans « était dans une spirale descendante beaucoup plus rapide que ce que nous imaginions », avec des conséquences imminentes. Reporter l'action à plus tard ne ferait qu'accroître les coûts avec des pertes encore plus grandes – et peut-être même irréversibles. Chercher dans quelle mesure l'océan porte le poids des changements anthropomorphiques a de quoi inquiéter – mais cela a aussi permis d'élaborer une feuille de route, qui presse ainsi les gouvernements à : réduire leurs émissions de carbone pour empêcher les températures d'augmenter de plus de 2°C ; réduire les subventions accordées à la pêche industrielle ; favoriser l'établissement de communautés côtières résilientes, en valorisant la co-gestion de la pêche à petite échelle ; et renforcer les infrastructures pour améliorer la gouvernance en haute-mer pour les eaux hors de toute juridiction nationale.

Briser le plafond de verre de la conservation

En novembre 2013, lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Varsovie, l'UICN a publié le premier **Indice Environnement et genre**, qui s'intéresse à l'égalité entre les genres et à l'autonomisation des femmes dans le domaine environnemental. L'Indice Environnement et genre classe ainsi 72 pays selon qu'ils traduisent bien ou mal dans leur politique et planification nationale les mandats qui leur sont confiés dans les domaines du genre et de l'environnement, et cherche à promouvoir une culture de transparence et de responsabilité dans les questions d'égalité de genre et de droits des femmes. « En tant qu'outil indépendant, en dehors du système des Nations Unies pour mesurer la performance des gouvernements, l'Indice Environnement et genre peut aider les décideurs politiques et la société civile à évaluer et à établir de nouveaux repères pour mesurer les avancées des gouvernements » explique Lorena Aguilar, Conseillère senior mondiale sur les questions de genre à l'UICN. « La possibilité de comparer les pays et les régions établit une base pour suivre les évolutions de la performance au cours des années, et complète les outils de suivi et d'évaluation déjà existants. » L'Islande, les Pays-Bas et la Norvège ont des résultats très satisfaisants. En revanche, la République Démocratique du Congo, le Yémen et la Mauritanie sont parmi les plus mal classés. Les États-Unis d'Amérique sont classés 14e sur 72. Puisque les coûts environnementaux ont tendance à retomber de façon plus prononcée sur les individus les moins valorisés dans la société, il semble logique que l'autonomisation des populations privées de leurs droits améliorera la sécurité du monde naturel. Les femmes sont en général plus concernées par le changement climatique ou la surpêche que les hommes, par exemple. Mais la moyenne mondiale de la participation des femmes dans les négociations intergouvernementales sur l'évolution du climat, la biodiversité et la désertification a atteint un pic à 36%. Enfin, peu de pays collectent, suivent ou rapportent l'état du rôle des femmes et leur accès aux ressources dans le secteur de la foresterie, de l'agriculture, de l'eau, de l'énergie ou de la pêche.

Des découvertes surprenantes sont apparues à la publication de cet Indice. Le Mozambique par exemple est le premier pays à avoir mis en place un Plan d'action national sur le changement climatique et les questions de genre. L'Islande est mal classée en termes de participation féminine dans les délégations des Conférences aux Parties, les postes de direction et élus. La Pologne est la mieux classée au monde en termes de gestion des écosystèmes mais est la moins bien classée dans l'OCDE en termes de moyens d'existence. La Mongolie est très bien classée dans la région Asie, mais ses performances sont insuffisantes concernant la présence des femmes aux postes décisionnaires et la protection des droits de propriété. Le Libéria est dans le premier tiers pour l'accès au crédit, à la terre et à la propriété des femmes, qui ont les mêmes droits légaux que les hommes. Les États-Unis d'Amérique ont le pourcentage le plus élevé concernant les femmes sans anémie, mais la performance la plus basse (à égalité avec la Grèce ou le Bangladesh) sur la présence de femmes à des postes décisionnaires.

« Nous attendons avec impatience les résultats de l'Indice Environnement et genre, et espérons que les informations sur la performance du Mozambique nous aideront à orienter nos efforts pour améliorer toujours davantage l'égalité de genre et la protection de l'environnement. »
– ***Ana Chichava, ministre adjoint de l'Environnement, Mozambique***

WRAP : une utilisation raisonnée des milieux humides

L'UICN a lancé une trousse à outils innovante sur la façon dont conserver et gérer 1% des paysages terrestres qui soutiennent 7% des espèces terrestres dont des millions de personnes. Notre échec à valoriser les milieux humides a coûté cher aux populations et à la biodiversité. Mais la trousse à outils du **Plan d'action pour les ressources des milieux humides (WRAP)** répond à cela en donnant des conseils aux chercheurs, aux planificateurs techniques et aux décideurs politiques par le biais d'une approche pragmatique permettant de gérer les écosystèmes aquatiques à l'échelle de n'importe quel site. La gestion des milieux humides se focalise en général sur l'eau, à des fins de production d'énergie ou d'irrigation, et les stratégies de réduction de la pauvreté sous-évaluent généralement la biodiversité et les services écosystémiques. Pour intégrer plus efficacement les objectifs dans le domaine de l'eau et de la pauvreté, il convient d'inclure la biodiversité, les moyens d'existence, les services écosystémiques et la politique, depuis l'implication des parties prenantes jusqu'à l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action. Cette approche fonctionne déjà. Un partenaire dans le sud de la Chine a utilisé cette trousse à outils pour définir les problématiques d'un milieu humide, puis unir toutes les parties prenantes afin d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures de gestion des milieux humides, au profit de la biodiversité et des communautés qui en dépendent. La trousse à outils WRAP est fortement liée à la politique – à l'échelle locale par le biais du plan d'action qui en résulte, mais également à l'échelle internationale pour les milieux humides répertoriés dans la Convention sur les milieux humides d'importance internationale (Ramsar).

III.
des **solutions basées sur la nature** pour relever les défis mondiaux du climat, de l'alimentation et du développement

Des écosystèmes sains et restaurés permettent de répondre efficacement, en termes de coûts, aux défis mondiaux du changement climatique, de la sécurité alimentaire et du développement économique et social. Le portefeuille du Programme 2013 applique des solutions basées sur la nature dans le monde entier, avec des projets de petite et de grande taille. Il est possible de passer à l'échelle supérieure, si les structures de réalisation du programme sont améliorées et si les produits de connaissances soutiennent davantage les programmes de l'UICN. Pour influencer les politiques, nous devons mettre en avant les solutions basées sur la nature dans les rassemblements mondiaux et nationaux, et mettre en œuvre de nouveaux programmes relatifs aux terres, à l'eau et à la sécurité alimentaire, grâce à des couloirs de croissance économique, une réhabilitation côtière et l'implication des entreprises locales.

L'action en faveur du Markhor, microcosme des approches intégrées de SOS

En 2013, le projet **SOS – Sauvons nOs espèceS** – de l'Union a étendu la portée et l'envergure de son approche mondialement compétitive concernant la biodiversité. Cette initiative phare a permis de lever 12 millions de dollars US par le biais de 54 prêts différents, pour cibler un total de 154 espèces menacées dans 32 pays. Elle a ainsi apporté ainsi divers avantages aux acteurs locaux. Un grand nombre de ces activités soutiennent le développement de moyens d'existence alternatifs, et certains montrent déjà des résultats encourageants. Le projet SOS de la Wildlife Conservation Society, Membre de l'UICN, est exemplaire : il concerne les 12 000 km^2 de zones tribales de la région de Gilgit Baltistan, Pakistan, et vise à protéger plus de la moitié de la population mondiale d'une espèce menacée de chèvre sauvage, le markhor Asthor. Mais SOS ne se cantonne pas à la protection de la faune sauvage. La région est également un bassin important et une source d'eau pour des centaines de millions de personnes défavorisées du bassin versant du Haut Indus. Les forêts de grands conifères de la région sont cruciales pour la gestion de l'eau et, à l'opposé, l'écoulement excessif, l'érosion et l'envasement peuvent aboutir à des inondations subites et à des coupures d'énergie hydroélectrique. Pour s'imposer, le projet a établi 65 comités de ressources communautaires, qui ont formé et déployé 112 gardes forestiers anti-braconnage dans 14 lieux de conservation du markhor. Chaque comité a assigné à des groupes de gouvernance communautaire des unités d'habitat du markhor pour permettre une planification et une conservation des troupeaux plus précise et plus significative, et une mise en œuvre au niveau du paysage. Le projet a également travaillé avec le Département provincial de la vie sauvage pour nommer 22 gardes forestiers communautaires à des postes gouvernementaux rémunérés – et les organisateurs du projet espèrent avoir les fonds disponibles pour en engager d'autres dans un avenir proche.

Quantifier dans quelle mesure l'utilisation de la nature profite aux plus pauvres

Lors de la Journée mondiale des milieux humides en 2013, la Convention de Ramsar a lancé **« L'économie des écosystèmes et de la biodiversité pour l'eau et les milieux humides »,** un rapport qui nous presse à reconnaître la valeur des milieux humides dans l'offre d'eau, de matériaux bruts et de nourriture, pour préserver les moyens d'existence des populations et la durabilité des économies mondiales. Le projet **Économie des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB)** représente la dernière évolution pour évaluer le coût réel de la perte de la vie sauvage – la « comptabilité verte ». Pendant six ans, le projet TEEB a encouragé une meilleure compréhension de la valeur économique des services écosystémiques et a fourni des outils économiques pratiques pour comptabiliser cette valeur. Un Comité consultatif de haut niveau, comprenant notamment la Directrice générale de l'UICN, a été présent tout au long des phases du projet. Le rapport montre ainsi comment les populations pauvres souffrent le plus de la perte des milieux humides, car leur survie dépend de la richesse de la nature et du cycle de l'eau de la nature. De meilleures pratiques de gestion concernant l'eau ont permis par exemple de restaurer le lac Ichkeul en Tunisie, ce qui a entraîné un doublement du nombre de touristes et de nouvelles sources de revenus. Pour provoquer les réponses appropriées de la part des politiques et des entreprises, il sera nécessaire d'améliorer l'appréciation des valeurs sociétales des services écosystémiques liés à l'eau fournis par la nature et d'une vaste gamme de services écosystémiques fournis par les milieux humides. Le rapport TEEB présente dans quelle mesure l'investissement dans l'infrastructure naturelle des milieux humides est un élément essentiel de l'ordre du jour futur concernant l'eau. Les solutions pour améliorer la sécurité hydrique fonctionnent davantage lorsque les parties associent à une ingéniosité humaine durable des services fournis par des écosystèmes sains.

Débloquer la relation eau-énergie-alimentation

En janvier 2013, l'UICN et l'Association internationale de l'eau ont lancé le **« Dialogue Nexus sur les solutions d'infrastructures de l'eau »**, pour renforcer les partenariats et ouvrir la porte à l'innovation en matière de sécurité hydrique, alimentaire et énergétique. L'interdépendance silencieuse, invisible mais mesurable entre l'eau, l'énergie et l'alimentation a entraîné de nouvelles demandes vers des solutions qui valorisent les infrastructures naturelles de l'eau comme les milieux humides, les bassins versants, les nappes aquifères, les rivières et les plaines d'inondation. Dans quarante ans, 9 milliards de personnes auront besoin de 70% de plus de nourriture. Cependant, plus de 70% de la disponibilité mondiale en eau est déjà utilisée pour la production agricole. L'hydroélectricité fournit 20% de l'électricité mondiale et est la principale source d'énergie dans plus de 30 pays. Le Dialogue Nexus cherche à transformer la planification, le financement et les opérations des infrastructures de l'eau, par le biais d'un forum où les professionnels des secteurs de l'eau, de l'énergie et de l'alimentation pourraient partager leurs expériences et leurs idées sur la façon dont les portefeuilles et les technologies d'infrastructures de l'eau peuvent fournir des ressources pour le futur. Il existe des professionnels innovants dans l'exploitation agricole, la production d'énergie, la gestion des ressources naturelles et l'ingénierie, qui ont l'expertise et les connaissances pratiques pour répondre à ce défi, mais trop souvent ils ne peuvent partager leurs connaissances. En travaillant à cheval sur plusieurs secteurs, le Dialogue Nexus permettra à tous les secteurs de partager leurs solutions dans le monde.

Aider la nature pour nous aider

Les avalanches et les glissements de terrain dans les régions montagneuses menacent les habitats humains et les voies de transport. Les communautés côtières sont exposées aux impacts croissants des tempêtes tropicales. Les sécheresses, inondations et autres événements climatiques extrêmes jouent en défaveur de la stabilité des communautés et du développement. Cependant, si la dégradation de la nature affaiblit les abris, la santé, l'alimentation et l'eau douce des populations humaines, l'inverse est également vrai. Des écosystèmes divers et solides aident les populations à atténuer les effets d'un climat extrême et offrent des avantages aux communautés lorsqu'elles sont frappées par une catastrophe naturelle. En 2013, l'UICN a commencé à mettre en œuvre la **Protection des infrastructures et des communautés par les écosystèmes (EPIC)**, un projet de cinq ans réalisé dans six pays, dont l'objectif est de présenter les preuves que la conservation de la nature aide les communautés à s'adapter au changement climatique tout en réduisant les risques de

catastrophes. Le projet EPIC travaillera avec les décideurs politiques au niveau national et local, pour encourager les politiques qui créent un lien entre divers secteurs comme l'environnement, la gestion des catastrophes, la planification de l'utilisation des terres et le financement public, et aidera à améliorer la planification coordonnée. Des informations scientifiques empiriques et appliquées issues d'études de cas seront regroupées et répondront à divers scénarios au Chili et au Népal (avalanches), en Chine et au Népal (glissements de terrain), au Burkina Faso et au Sénégal (sécheresses et inondations) et en Thaïlande (risques côtiers). À partir des enseignements tirés des études de cas, des ateliers seront organisés pour améliorer la gestion des risques basée sur les écosystèmes dans les pays sélectionnés.

Tester la résilience humaine et naturelle

Le monde doit continuer à réduire ses émissions de carbone. Parallèlement, nous devons nous adapter aux changements climatiques qui sont déjà en cours. Mais comment gérer ces effets négatifs dans les pays en développement, lorsque l'argent fait défaut et que les populations sont vulnérables ? Une solution serait d'utiliser la nature comme un partenaire gratuit, néanmoins vital – et d'arrêter de la considérer comme un adversaire. L'Union a ainsi adopté les **approches de l'Adaptation basée sur les écosystèmes**, qui incluent l'agriculture durable, la permaculture dans les zones arides, la pêche basée sur une politique foncière, la gestion intégrée des ressources en eau, et les interventions dans la gestion durable des forêts. La protection, la restauration et la gestion durable des forêts de mangrove est un exemple de cette approche. Avec l'initiative **Mangroves pour le futur (MFF)**, nous savons que ces habitats essentiels, à la jonction du milieu terrestre et marin, protègent les communautés côtières des tempêtes, des tsunamis et de l'élévation du niveau de la mer d'une façon bien plus économique que les infrastructures construites. Ils garantissent également les moyens d'existence des populations en leur offrant nourriture, bois, remèdes médicinaux ; et ils augmentent la production de pêche et d'aquaculture car de nombreuses espèces de poissons commerciales dépendent de l'habitat de la mangrove pendant les premières périodes de leur vie. Au Vietnam, la plantation de 12 000 hectares de mangroves a coûté 1,1 million de dollars US, mais on estime que cela a permis d'économiser 7,3 millions de dollars US par an en construction et en maintenance de digues. S'appuyant sur ce cadre d'apprentissage établi, l'UICN a lancé 60 projets avec des éléments d'Adaptation basée sur les écosystèmes, qui testent et diffusent les liens réels entre les politiques d'adaptation et d'atténuation sur le terrain, pour être utilisés dans les politiques nationales.

Grâce à la REDD+, restaurer les terres dégradées

Il y a huit ans, les Nations Unies ont mis en place un mécanisme important dont l'objectif est double : réduire les émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts tout en offrant des avantages environnementaux et sociaux (**REDD+**) dans les pays en développement. Pour donner du contenu et une forme à ce mécanisme repère en matière de conservation, l'UICN soutient la mise en œuvre du REDD+ et le partage de ses bénéfices avec les populations pauvres, autochtones et vulnérables, notamment les femmes. En 2013, l'Union a testé sur le terrain des approches pro-pauvres et des modèles de paiements/ partage des avantages, et a partagé les enseignements tirés de ce type de mise en œuvre REDD+. Nous avons également aidé les pays et les communautés à tenir leur promesse de planter 30 millions d'hectares, engagés et inscrits pour la restauration du paysage dans le cadre du Défi de Bonn, et avons soutenu ces efforts avec des analyses, des outils et des renforcements de capacités pour réaliser une mise en œuvre crédible.

les états financiers d'une **institution verte**

Le revenu total de l'UICN en 2013 s'élevait à 114 millions CHF, par rapport à 111 millions CHF en 2012.

Les cotisations des Membres ont augmenté, passant de 11,6 millions CHF en 2012 à 12,4 millions CHF en 2013, du fait de l'arrivée de nouveaux Membres et d'un ajustement des cotisations par rapport à l'inflation. Malheureusement, certains Membres se sont retirés de l'Union et d'autres ont eu des difficultés financières, et il a donc été nécessaire, en fin d'exercice, de faire une provision de 0,9 million CHF au titre des montants dus par les Membres.

Les contributions des Partenaires-cadres (c'est-à-dire le financement de gouvernements et d'autres partenaires sans affectation à des programmes ou à des projets particuliers) se sont élevées à 16,9 millions CHF (contre 16,6 millions CHF en 2012). Le départ d'un Partenaire-cadre a entraîné une baisse du financement cadre, largement compensée néanmoins par des contributions plus élevées d'autres Partenaires-cadres et par la République de Corée, nouveau Partenaire-cadre depuis 2013.

Le portefeuille de projets de l'UICN reste sain. Au cours de l'exercice 2013, de nouveaux accords de projets pour une valeur total de 117 millions CHF, à réaliser au cours des quatre prochaines années, ont été signés. Le revenu réel perçu en 2013 pour des projets était de 79,2 millions CHF, un peu plus que ce qui avait été perçu en 2012 (77,1 millions CHF).

Le résultat global pour l'année est un surplus de 3,5 millions CHF, dont 0,9 million CHF ont été transférés vers des réserves avec affectation pour couvrir les coûts de futurs événements comme les Forums régionaux de la conservation (en 2015) et le Congrès mondial de la nature (en 2016). Le solde a été transféré vers des réserves sans affectation. Les réserves totales ont augmenté, passant de 13,2 millions CHF au début de l'année 2013 à 16,9 millions CHF à la fin de l'année, inversant ainsi les pertes des années précédentes.

La principale source de financement de l'UICN continue à être l'Aide publique au développement provenant d'organismes bilatéraux et multilatéraux – qui représente 61% de son revenu 2013. Les revenus provenant de fondations et institutions privées représentent 9% et les revenus provenant d'entreprises, 5,5%.

En 2013, l'UICN a continué à investir dans la mise à jour de ses systèmes d'informations. Le Dispositif de gestion des ressources de l'organisation est dorénavant opérationnel dans 11 bureaux, et il devrait être déployé dans tous les bureaux restants à la fin de l'année 2014. Enfin, en 2013, le Portail de l'Union a été lancé – une plateforme de collaboration et de partage d'informations pour toutes les composantes de l'Union.

Les activités pour l'année 2014 ont été budgétisées à 134 millions CHF – une augmentation significative par rapport à 2013, montrant bien le portefeuille de projets en hausse.

Les états financiers 2013 ont été audités par l'entreprise de services financiers PriceWaterhouseCooper, nommée par le Congrès mondial de la nature en 2012. Le rapport d'audit confirme le respect de la législation suisse et des Statuts et politiques comptables de l'UICN. Les états financiers en détail, ainsi que le rapport du vérificateur aux comptes, sont disponibles sur notre site Internet, sur la page des rapports annuels de l'UICN.

Dépenses totales (en millions CHF)

	2013	2012
Programmes régionaux	57.5	58.8
Politiques et Programme	5.7	5.1
Conservation de la biodiversité	12.1	11.6
Solutions basées sur la nature	15.9	15.5
Fonctions générales	14.7	21.9
Total	**105.9**	**112.9**

bilan consolidé au 31 décembre 2013

(en milliers de francs suisses)

Actifs	2013	2012
Actifs à court terme		
Liquidités et dépôts bancaires à court terme	46 498	29 922
Actifs financiers	0	9 326
Cotisations à recevoir	4 261	3 563
Créances envers le personnel	258	360
Créances envers des organisations partenaires	77	1 283
Avances à des partenaires d'exécution	3 333	1 983
Autres comptes à recevoir	3 838	4 051
Sous-total	**58 265**	**50 488**
Créances à recevoir d'accords-cadres	705	1 232
Créances à recevoir liées à des projets	11 418	12 863
Total actifs à court terme	70 388	64 583
Actifs immobilisés		
Immobilisations corporelles (nettes)	34 485	34 493
Actifs incorporels (nets)	3 009	3 549
Total actifs immobilisés	37 494	38 042
Total actifs	**107 882**	**102 625**
Passifs et soldes de fonds		
Passifs à court terme		
Cotisations des membres perçues d'avance	1 250	921
Créanciers et charges à payer	4 057	4 029
Charges sociales à payer	411	508
Avances sur projets	46 612	44 193
Revenu différé sans affectation	989	1 002
Revenu différé sur immeubles	711	711
Prêt nouvel immeuble	103	100
Autres passifs à court terme	253	288
Total passifs à court terme	**54 386**	**51 752**
Provisions		
Provision arriérés de cotisations	1 943	2 210
Provision pour projets déficitaires	897	728
Provisions pour vacances et charges de rapatriement	867	509
Provision pour résiliation contrats de travail	1 852	2 037
Total passifs à long terme	**5 559**	**5 484**
Passifs à long terme		
Revenu différé à long terme	21 217	22 245
Prêt pour nouvel immeuble	9 809	9 910
Total passifs à long terme	**31 026**	**32 155**
Fonds et réserves		
Fonds de l'UICN	6 128	6 227
Fonds de réserve du Secrétariat	2 618	1 082
Écart de conversion	1 496	1 359
Réserves pour réunions statutaires	499	0
Autres réserves	225	0
Réserves des centres de coûts	5 272	4 070
Fonds pour la rénovation des bâtiments	673	496
Total fonds et réserves	**16 911**	**13 234**
Total passifs et des fonds et réserves	**107 882**	**102 625**

comptes consolidés des revenus et dépenses
pour l'exercice clos au 31 décembre 2013

(en milliers de francs suisses)

	2013			2012		
	Secrétariat sans restrictions	**Accords de projet**	**Total**	**Secrétariat sans restrictions**	**Accords de projet**	**Total**
Revenus operationnels						
Cotisations des membres	12 374	0	12 374	11 646	0	11 646
Retenue de l'impôt sur le revenu du personnel	1 214	0	1 214	1 541	0	1 541
Revenus d'accords	341	78 793	79 133	252	74 937	75 189
Revenus provenant d'accords-cadres	16 935	0	16 935	16 594		16 594
Autres revenus opérationnels	3 519	423	3 942	3 627	2 169	5 796
Total revenus opérationnels	**34 383**	**79 216**	**113 599**	**33 660**	**77 106**	**110 766**
Allocations internes						
Revenus provenant d'accords-cadres alloués à des projets	(640)	640	0	(311)	271	(40)
Allocation de frais entre projets	27 890	(27 738)	153	25 493	(27 145)	(1 652)
Autres allocations internes	110	(263)	(153)	778	914	1 692
Allocation nette	**27 360**	**(27 360)**	**(0)**	**25 960**	**(25 960)**	**(0)**
Dépenses opérationnelles						
Frais de personnel et de consultants	46 328	21 084	67 413	46 818	22 505	69 323
Voyages et communications	2 217	13 671	15 888	2 673	10 273	12 946
Véhicules & équipement - frais & entretien	2 802	2 823	5 624	2 954	2 523	5 477
Frais de bureau et administratifs généraux	4 799	2 221	7 020	5 150	1 956	7 106
Frais de publications et impression	373	1 776	2 149	402	2 225	2 627
Ateliers et subventions à des partenaires	769	5 050	5 819	988	11 086	12 074
Autres dépenses opérationnelles	710	575	1 285	820	535	1 355
Allocation de frais entre projets						0
Total dépenses opérationnelles	**57 998**	**47 200**	**105 197**	**59 805**	**51 103**	**110 908**
Excédent/(Déficit) net des opérations	**3 745**	**4 655**	**8 401**	**(185)**	**43**	**(142)**
Autres revenus (dépenses)						
Revenus d'intérêt	577	33	609	633	14	647
Frais financiers	(722)	(227)	(949)	(709)	(202)	(911)
Gains/(pertes) nets sur actifs financiers	1 003	0	1 043	121	0	121
Gains/(pertes) nets de change	134	(92)	42	11	(174)	(162)
Différences de change de créances et avances de projets	0	(362)	(362)	0	(526)	(526)
Mouvements nets de provision et amortissements	(1 197)	121	(1 116)	(1 712)	506	(1 206)
Excédent du Congrès 2012	0		0	814	(814)	0
Total autres revenus (dépenses)	**(205)**	**(528)**	**(733)**	**(842)**	**(1 196)**	**(2 038)**
Excédent (Déficit) net pour l'exercice	**3 540**	**4 127**	**7 668**	**(1 027)**	**(1 153)**	**(2 180)**

nos partenaires

Partenaires-cadres

Ministry of Foreign Affairs, Denmark

Ministry for Foreign Affairs, Finland

Agence française de développement

Ministry of Environment, Republic of Korea

Norwegian Agency for Development Cooperation

Swedish International Development Cooperation Agency

Swiss Agency for Development and Cooperation

Environmental Agency - Abu Dhabi, United Arab Emirates

MAVA Foundation

Partenaires de programmes et de projets

(contributions reçues en 2013 supérieures à 200 000 francs suisses)

Ministère des affaires étrangères, France

German Agency for International Cooperation - GmbH

Federal Ministry for Economic Cooperation and Development, Germany

Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation, Building and Nuclear Safety, Germany

Italian Ministry of Foreign Affairs, Directorate General for Development Cooperation

Ministère des Affaires étrangères, Luxembourg

Ministry of Foreign Affairs, Directorate-General for International Cooperation, The Netherlands

Ministry of Agriculture, Food and Environment, Spain

Department for International Development, United Kingdom

Department of State, United States of America

United States Agency for International Development

Organismes multilatéraux

- Union Africaine
- Asian Development Bank
- Commission européenne
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
- Global Environment Facility
- Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
- Programme des Nations Unies pour le développement
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- Programme des Nations Unies pour l'environnement
- Groupe de la Banque mondiale

Organisations non gouvernementales

- Conservation International
- International Institute for Environment and Development
- The Nature Conservancy
- WWF International

Secteur privé

- Global Blue
- Groupe Danone
- Holcim
- Nokia Corporation
- Rio Tinto
- Sakhalin Energy Investment Company Limited
- Shell Petroleum Development Company of Nigeria

Fondations

- The Aage V. Jensen Charity Foundation
- Arcus Foundation
- Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique
- Fondación Gonzalo Rio Arronte I.A.P. Mexico
- Ford Foundation
- Gordon and Betty Moore Foundation
- The Howard G. Buffett Foundation
- John D. and Catherine T. MacArthur Foundation

crédits photographiques

Couverture: © Steve Allen / Dreamstime.com – Page 1: IUCN Photo Library / © Catherine Gras – Page 3: © IUCN Page 5: IUCN Photo Library / © Andre Seale – Page 7: © IUCN – Page 9: © Dobyter / Dreamstime.com Page 11: © Digitalpress / Dreamstime.com – Page 13: IUCN Photo Library / © T. Brooks – Page 15: © Bgopal / Dreamstime.com Page 17: © IUCN / Maria Ana Borges – Page 19: © Brian Kubicki – Page 21: IUCN Photo Library / © James Hardcastle Page 23: © Svetlana Foote / Dreamstime.com – Page 25: © IUCN / Lorena Aguilar – Page 27: IUCN Photo Library / © L. Sørensen et T. Brooks – Page 29: © IUCN / Jeffrey McNeely – Page 31: IUCN Photo Library / © Marie Fischborn

crédits

Publié par l'UICN, Gland, Suisse

Coordination du projet : Deborah Murith

Rédacteur : James G. Workman

ISBN : 978-2-8317-1668-8

Traduction : Paula Salnot

Maquette : åtta design, Genève, Suisse

Imprimé par : abp-project (Estavayer-le-Lac, Suisse) sur papier FSC-Mixte

© 2014 Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources

FSC

Forest Stewardship Council - Fixe le standard
d'une bonne gestion forestière.
Les produits certifiés FSC sont identifiés spécialement.

SQS-COC-100233 © 1996 Forest Stewardship Council A.C.

**UNION INTERNATIONALE POUR
LA CONSERVATION DE LA NATURE**

SIÈGE MONDIAL
Rue Mauverney 28
1196 Gland, Suisse
Tel +41 22 999 0000
Fax +41 22 999 0002
www.iucn.org